



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4088 - Mardi 04 mars 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 21**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 18

- Résultats provisoires des régions P. 19 à 21

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages délégués P. 22 à 28**

- Marchés de fournitures et services courants P. 22 à 28

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 29 à 44**

- Marchés de fournitures et services courants P. 29 & 30

- Marchés de travaux P. 31 à 36

- Marchés de prestations intellectuelles P. 37 à 44



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTÈRE DE LA SECURITE

Suivant décision N°2025-L0061/ARCOP/ORD et sur le rectificatif

portant sur le montant TTC et le rang de FATIA SERVICES au lot 4 et sur l'attributaire du lot 7.

Appel d'offres ouvert accéléré à commande n°2025-001/MSECU/SG/DMP du 10 janvier 2025 pour la fourniture de pauses café et déjeuner et location de salles au profit du Ministère de la Sécurité.

Lot 3 : Fourniture de pauses café – déjeuner au profit de la DGESS, SP/CNLD et de la DGTI dans la zone de Ouagadougou

| N° | SOUSSIONNAIRES | Montants lus | | Montants Corrigés | | Montants TTC | | Observations | Classement |
|----|-----------------------------------|----------------|-----------------|-------------------|-----------------|--------------|------------|--|--|
| | | MINI | MAXI | MINI | MAXI | | | | |
| 01 | SOCIETE RESTAURANT LES MERVEILLES | 2 886 420 HTVA | 20 046 780 HTVA | 2 886 420 HTVA | 20 046 780 HTVA | 3 175 062 | 22 051 458 | RAS | 8e |
| 02 | RESTAURANT TOFA PLUS | 2 847 000 HTVA | 19 773 000 HTVA | 2 847 000 HTVA | 19 773 000 HTVA | 3 131 700 | 21 750 300 | RAS | 1 ^{er} |
| 03 | AELLE CONSORTIUM | 2 920 000 HTVA | 20 280 000 HTVA | 2 920 000 HTVA | 20 280 000 HTVA | 3 212 000 | 22 308 000 | RAS | 9e |
| 04 | INTER NEGOCES | 3 171 850 TTC | 22 029 150 TTC | 3 127 444 TTC | 21 720 742 TTC | 3 127 444 | 21 720 742 | Rabais de 1.4% offert sur les montants minimum et maximum hors TVA | Non classé Offre anormalement basse |
| 05 | ETBLISSEMENT GRACE DIVINE | 3 169 441 TTC | 22 012 419 TTC | 3 169 441 TTC | 22 012 419 TTC | 3 169 441 | 22 012 419 | RAS | 6e |
| 06 | ENTREPRISE SINA | 2 851 380 HTVA | 19 803 420 HTVA | 2 851 380 HTVA | 19 803 420 HTVA | 3 136 518 | 21 783 762 | RAS | 2 ^e |
| 07 | WOURE SERVICES | 3 165 426 TTC | 21 984 534 TTC | 3 165 426 TTC | 21 984 534 TTC | 3 165 426 | 21 984 534 | RAS | 5e |
| 08 | HARMONIE SERVICE HA.RE.CA | 3 174 259 TTC | 22 045 881 TTC | 3 174 259 TTC | 22 045 881 TTC | 3 174 259 | 22 045 881 | RAS | 7e |
| 09 | RESTAURANT LA PAILLOTTE | 3 151 775 TTC | 21 889 725 TTC | 3 151 775 TTC | 21 889 725 TTC | 3 151 775 | 21 889 725 | RAS | 3e |
| 10 | GOLDEN RESTAURANT | 3 159 805 TTC | 21 945 495 TTC | 3 159 805 TTC | 21 945 495 TTC | 3 159 805 | 21 945 495 | RAS | 4e |
| 11 | CLUB BELKO | 3 065 453 TTC | 21 290 198 TTC | 3 065 453 TTC | 21 290 198 TTC | 3 065 453 | 21 290 198 | RAS | Non classé Offre anormalement basse |
| 12 | ROSALIE SERVICES | 3 423 591 TTC | 23 777 540 TTC | 3 423 591 TTC | 23 777 540 TTC | 3 423 591 | 23 777 540 | RAS | 10e |

ATTRIBUTAIRE

RESTAURANT TOFA PLUS pour un montant de :

-Minimum HTVA de deux millions huit cent quarante-sept mille (2 847 000) francs CFA

-Maximum HTVA de vingt-deux millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille (22 698 000) francs CFA ;

-Minimum TTC de trois millions cent trente et un mille sept cents (3 131 700) francs CFA ;

-Maximum TTC de vingt-quatre millions neuf cent soixante-sept mille huit cents (24 967 800) francs CFA, après une augmentation des quantités maximales de 375 des 2 items soit une variation de 14,79 % avec un délai d'exécution de vingt-et-un (21) jours pour chaque commande.

Lot 4 : Fourniture de pauses café – déjeuner au profit de la DGPN dans la zone de Ouagadougou.

| N° | SOUSSIONNAIRES | Montants lus | | Montants Corrigés | | Montants TTC | | Observations | Classement |
|----|----------------------|----------------|-----------------|-------------------|-----------------|--------------|------------|--------------|----------------|
| | | MINI | MAXI | MINI | MAXI | | | | |
| 01 | AELLE CONSORTIUM | 4 120 000 HTVA | 28 800 000 HTVA | 4 120 000 HTVA | 28 800 000 HTVA | 4 532 000 | 31 680 000 | RAS | 10e |
| 02 | RESTAURANT TOFA PLUS | 4 055 625 HTVA | 28 350 000 HTVA | 4 055 625 HTVA | 28 350 000 HTVA | 4 661 188 | 31 185 000 | RAS | 2 ^e |

Résultats provisoires

| 03 | SOCIETE RESTAURANT LES MERVEILLES | 4 112 790 HTVA | 28 749 600 HTVA | 4 112 790 HTVA | 28 749 600 HTVA | 4 524 069 | 31 624 560 | RAS | 8e |
|--|--|--|-----------------|-------------------|-----------------|--------------|------------|---|--|
| 04 | CHARLEX SERVICES | 4 161 200 HTVA | 29 088 000 HTVA | 4 161 200 HTVA | 29 088 000 HTVA | 4 577 320 | 31 996 800 | RAS | 11e |
| 05 | INTER NEGOCES | 4 511 606 TTC | 31 537 440 TTC | 4 428 291 TTC | 30 955 043 TTC | 4 428 291 | 30 955 043 | Rabais de 1.55% offert sur les montants minimum et maximum hors TVA | Non classé Offre anormalement basse |
| 06 | ETBLISSEMENT GRACE DIVINE | 4 528 601 TTC | 31 656 240 TTC | 4 528 601 TTC | 31 656 240 TTC | 4 528 601 | 31 656 240 | RAS | 9e |
| 07 | TINEPRO | 4 447 025 TTC | 31 086 000 TTC | 4 447 025 TTC | 31 086 000 TTC | 4 447 025 | 31 086 000 | RAS | Non classé Offre anormalement basse |
| 08 | WOURE SERVICES | 4 453 823 TTC | 31 133 520 TTC | 4 453 823 TTC | 31 133 520 TTC | 4 453 823 | 31 133 520 | RAS | 1er |
| 09 | HARMONIE SERVICE HA.RE.CA | 4 484 981 TTC | 31 351 320 TTC | 4 484 981 TTC | 31 351 320 TTC | 4 484 981 | 31 351 320 | RAS | 5e |
| 10 | RESTAURANT PAILLOTTE LA | 4 458 355 TTC | 31 165 200 TTC | 4 458 355 TTC | 31 165 200 TTC | 4 458 355 | 31 165 200 | RAS | Non classé Offre anormalement basse |
| 11 | RAYAN SERVICES | 4 472 518 TTC | 31 264 200 TTC | 4 472 518 TTC | 31 264 200 TTC | 4 472 518 | 31 264 200 | RAS | 3e |
| 12 | BATH SERVICES | 4 509 340 TTC | 31 521 600 TTC | 4 509 340 TTC | 31 521 600 TTC | 4 509 340 | 31 521 600 | RAS | 7e |
| 13 | FATIA SERVICES | 4 480 500 HTVA | 31 320 000 HTVA | 4 480 500 HTVA | 31 320 000 HTVA | 4 928 550 | 34 452 000 | RAS | 12e |
| 14 | REFERENCIEL AFRIK | 4 475 350 TTC | 31 284 000 TTC | 4 475 350 TTC | 31 284 000 TTC | 4 475 350 | 31 284 000 | RAS | 4e |
| 15 | GOLDEN RESTAURANT | 4 498 010 TTC | 31 442 400 TTC | 4 498 010 TTC | 31 442 400 TTC | 4 498 010 | 31 442 400 | RAS | 6e |
| 16 | CLUB BELKO | 4 435 695 TTC | 31 006 800 TTC | 4 435 695 TTC | 31 006 800 TTC | 4 435 695 | 31 006 800 | RAS | Non classé Offre anormalement basse |
| 17 | ROSALIE SERVICES | 4 815 250 TTC | 30 600 000 TTC | 4 815 250 TTC | 33 660 000 TTC | 4 815 250 | 33 660 000 | RAS | NON RECEVABLE : le montant figurant sur la lettre de soumission diffère de celui du devis estimatif. |
| ATTRIBUTAIRE | | WOURE SERVICES pour un montant de : -Minimum HTVA de quatre millions quarante-huit mille neuf cent trente (4 048 930) francs CFA ; -Maximum HTVA de trente-deux millions cinq cent quarante-huit mille six cent quatre-vingts (32 548 680) francs CFA ; -Minimum TTC de quatre millions quatre cent cinquante-trois mille huit cent vingt-trois (4 453 823) francs CFA ; -Maximum TTC de trente-cinq millions huit cent trois mille cinq cent quarante-huit (35 803 548) francs CFA, après une augmentation des quantités maximales de 540 des 2 items soit une variation de 15 % avec un délai d'exécution de vingt-et-un (21) jours pour chaque commande. | | | | | | | |
| Lot 7 : Fourniture de pauses café et location de salles au profit de la DGESS, SP/CNLD et de la DGSI dans les régions du centre-sud, du plateau central, du centre-ouest, et du centre-est et de l'Est. | | | | | | | | | |
| N° | SOUSSIONNAIRES | Montants lus | | Montants Corrigés | | Montants TTC | | Observations | Classement |
| | | MINI | MAXI | MINI | MAXI | | | | |
| 01 | RESTAURANT ENTRE NOUS SOUTONNOMA | 1 882 500 HTVA | 18 065 000 HTVA | 1 882 500 HTVA | 18 065 000 HTVA | 2 118 350 | 20 245 500 | RAS | 2e |
| 02 | ENTREPRISE IDA | 1 846 930 HTVA | 16 898 135 HTVA | 1 846 930 HTVA | 16 898 135 HTVA | 2 104 308 | 19 158 967 | RAS | Non classé Offre anormalement basse |
| 03 | ENTREPRISE ZERBO AWA ET FRERES (EZAF) | 2 015 500 HTVA | 20 089 000 HTVA | 2 015 500 HTVA | 20 089 000 HTVA | 2 244 490 | 22 313 500 | RAS | 4e |
| 04 | GOLDEN RESTAURANT | 2 062 174 TTC | 20 398 510 TTC | 2 062 174 TTC | 20 398 510 TTC | 2 062 174 | 20 398 510 | RAS | 1er |
| 05 | CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE | 1 600 547 HTVA | 15 315 655 HTVA | 1 600 547 HTVA | 15 315 655 HTVA | 1 802 445 | 17 175 993 | RAS | Non classé Offre anormalement basse |
| 06 | RESTAURANT LA PAILLOTTE | 2 200 850 TTC | 21 103 500 TTC | 2 200 850 TTC | 21 103 500 TTC | 2 200 850 | 21 103 500 | RAS | 3e |
| ATTRIBUTAIRE | | GOLDEN RESTAURANT pour un montant de : -Minimum TTC de deux millions soixante-deux mille cent soixante-quatorze (2 062 174) francs CFA; -Maximum TTC de vingt-trois millions trois cent soixante-huit mille cinq cent dix (23 368 510) francs CFA, après une augmentation des quantités maximales de 900 de l'item 1 soit une variation de 14,55 % avec un délai d'exécution de vingt-et-un (21) jours pour chaque commande. | | | | | | | |

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

DEMANDE DE PRIX N°2025-03/MATM/SG/DMP du 22/01/2025 RELATIF A L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU, DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE MOBILITE (MATM) (MARCHE A COMMANDE). FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025.
PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4069- mercredi 05 février 2025. **REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA CAM** :
 N° 2025-000043/MATM/SG/DMP du 07 février 2025. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : 12/ 02/ 2025

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du MATM

| Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | M Moyenne pondérée (0,6xE+0,4xP) | Borne anormalement basse (Mx0,85) | Borne anormalement élevée (Mx1,15) | Tolérance de 5% de 0,85 | Rang | Observations |
|------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|--------------------------------------|------------------------------------|-------------------------|------------|--|
| | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | | | | | |
| BAMMA JAC | Mini: 16 014 025 Max: 30 206 925 | Mini : Maxi : | Mini: 1 6 014 025 Maxi: 30206 925 | Mini : Maxi : | | | | | 1er | Conforme |
| L C F | Mini: 19 084 600 Maxi: 35 055 800 | Mini: 22 519 828 Maxi: 4 1 365 844 | Mini: 19 084 600 Maxi: 35 055 800 | Mini: 2 2 519 828 Maxi: 41 365 844 | | | | | 2ème | Conforme |
| | MINI : 17748 678 MAXI : 32 601 894 | Mini: 20 943 440 Maxi: 38 470 235 | MINI : 17748 678 MAXI : 32 601 894 | Mini: 20 943 440 Maxi: 38 470 235 | | | | | | Remise 7% |
| RAYIIM SERVICES | Mini: 11 828 150 Maxi: 32 629 000 | | Mini: 11 828 150 Maxi: 32 629 000 | | 39 794 515 FCFA TTC | 33 825 338 FCFA TTC | 45 763 693 FCFA TTC | 32 134 071 FCFA TTC | Non classé | <p>Non conforme : Pour un même article le prix unitaire varie d'une direction à une autre. Exemple : à la DGF l'item 11« chemise à sangle cartonnée» le prix unitaire est de 6100 F et à la DMP le même article a comme prix unitaire 225 000 F ; A la DDI à l'item 29 « Papier à entête préimprimé avec logo papier toilé 90g A4» le prix unitaire est de 300 F tandis que le même article à son Item 28 à l'ITS son prix unitaire est de 125 000 F, Item 15«Crayons de papier 2B paquet de 12» chez SG son prix unitaire est de 1500 F et chez SP-CONAD pour le même article à l'item 9 est de 60 000F. Non retenu, l'entreprise RAYIIM SERVICES a eu recours à la surfacturation et/ou à la fausse facturation sur les prix unitaires. A tenté d'influer sur l'évaluation des offres ou sur les décisions d'attribution. NB : il n'Ya qu'un seul site de réception qui est le</p> |

Résultats provisoires

| | | | | | | | | | | |
|------------------------|---|--|---|--|--|--|--|--|-------------------|--|
| | | | | | | | | | | quantité min et max 1 et 2 au lieu de 12 et 2, item 17 quantité 12 et 24 au lieu de 14 et 24, item 18 quantité 14 et 28 au lieu de 1 et 28 SG-SP-CONAD SP-SPR quantité 2 et 4 au lieu de 4 et 4 Variation Min : 57,74% Maxi : 3,36% |
| ZITI SERVICES | Mini : 7 196 000 Maxi : 12 539 000 | Mini : 8 491 280 Maxi : 14 796 020 | Mini : 7 196 000 Maxi : 1 832 000 | Mini : 8 491 280 Maxi : 13 961 760 | | | | | 11 ^{ème} | Conforme : Erreur de calcul sur les item 1, 6 et 13 de CAB-DGMEC-DGPC, sur l'item 1 de DGESS-DCRP-BCMP-DAD-DDI-ITS, sur l'item 1 de DGF, DMP, DRH puis sur l'item 1 de SG-SP-CONAD-SP-SPR erreur sur le bordereau des prix item 4 (SG-SP-CONAD-SP-SPR) Variation Min : 0% Maxi : 5,64% |
| DATANG SOLUTION | Mini : 6 367 000 Maxi : 13 405 000 | Mini : Maxi : | Mini : 6 367 000 Maxi : 13 405 000 | Mini : 7 513 060 Maxi : 15 817 900 | | | | | 6 ^{ème} | Conforme |
| PROTECH SARL | Mini : Maxi : | Mini : 10 083 100 Maxi : 16 161 162 | Mini : 8 545 000 Maxi : 13 695 900 | Mini : 10 083 100 Maxi : 16 161 162 | | | | | 16 ^{ème} | Conforme |
| ECOTECH | Mini : 5 715 000 Maxi : 16 450 000 | Mini : 6 743 700 Maxi : 19 411 000 | Mini : 8 485 000 Maxi : 15 905 000 | Mini : 7 992 819 Maxi : 14 982 415 | | | | | Non classé | Non conforme : Remise 20,17% Erreur de quantité min à l'item 16 (DGCT-DGAT-DGARCT) 1 au lieu de 12, item 17, 12 au lieu de 14, item 18, 14 au lieu de 1, la Variation Min : 48,47% Maxi : 3 ;31% |
| GMS | Mini : 6 378 000 Maxi : 13 004 000 | Mini : 7 526 040 Maxi : 15 344 720 | Mini : 6 381 000 Maxi : 13 004 000 | Mini : 7 529 580 Maxi : 15 344 720 | | | | | 8 ^{ème} | Conforme : Erreur de quantité Min à l'item 16 (CAB DGAT DGMEC DGPC) entrainant une différence de 3000 F sur le Minimum Variation Min : 0 ;05% Maxi : 0% |
| SBPE | Mini : 6 154 000 Maxi : 12 664 500 | Mini : 7 261 720 Maxi : 14 944 110 | Mini : 6 154 000 Maxi : 12 664 500 | Mini : 7 261 720 Maxi : 14 944 110 | | | | | 1 ^{er} | Conforme |
| DAN-BARKI TRADING SARL | Mini : 7 471 500 Maxi : 12 772 000 | Mini : Maxi : | Mini : 7 471 500 Maxi : 12 772 000 | Mini : 8 816 370 Maxi : 15 070 960 | | | | | 13 ^{ème} | Conforme |
| ODIS | Mini : 6 275 500 Maxi : 14 030 000 | Mini : 7 405 090 Maxi : 16 555 400 | Mini : 4 224 500 Maxi : 5 834 000 | Mini : 4 984 910 Maxi : 6 884 120 | | | | | Non classé | Non conforme : Erreur de quantité DGF DMP DRH item 7 (1 et 2 au |

Résultats provisoires

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT

Demande de prix à commandes N°2025-004/PM/SG/SND/DG/PRM du 12/02/2025 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit du Service National pour le Développement (SND). **Financement** : BUDGET DU SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT, EXERCICE 2025. **Publication** : Quotidien des Marchés Publics N°4076 du 14/02/2025.

Convocation : n° 2025- 050/PM/SG/SND/DG/PRM du 17/02/2025 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).

Date d'ouverture : 21/02/2025. **Nombre de plis reçus** : quatorze (14). **Nombre de lot** : 01. **Enveloppe prévisionnelle** : **18 000 000 F CFA TTC**.

| N° | Soumissionnaire | Montant minimum lu en FCFA | | Montant maximum lu en FCFA | | Montant minimum corrigé FCFA | | Montant maximum corrigé en FCFA | | Ecart | | Observations | Classement |
|--|-------------------------------|----------------------------|------------|----------------------------|------------|------------------------------|------------|---------------------------------|------------|------------------|------------------|---|------------------------|
| | | HT | TTC | HT | TTC | HT | TTC | HT | TTC | HTVA | (%) | | |
| | | | | | | | | | | | | | |
| Lot unique : acquisition de consommables informatiques au profit du SND | | | | | | | | | | | | | |
| 01 | FZ SERVICE SARL | 10 497 500 | - | 14 900 000 | - | - | - | - | - | - | - | Non conforme : Spécification techniques non fermes et précises. : marque non proposés | Non classée |
| 02 | IKF BURKINA SARL | - | 9 499 236 | - | 14 297 942 | - | 9 499 236 | - | 14 297 942 | - | - | Conforme Offre anormalement basse OAB : 14 523 348 OAE : 19 649 235 | Non classée |
| 03 | OUDIS SARL | - | 8 099 520 | - | 14 996 620 | - | 8 099 520 | - | 14 996 620 | - | - | Non conforme : Offre déséquilibrée. Fausses facturations au niveau des items 12, 13, 14 et 48 | Non classée |
| 04 | PACIFIC BUSINESS | 9 516 500 | 11 229 470 | 14 445 500 | 17 045 690 | 9 516 500 | 11 229 470 | 14 445 500 | 17 045 690 | - | - | Conforme | 1^{er} |
| 05 | INSER INTERNATIONAL | 9 644 000 | - | 13 920 000 | - | 9 644 000 | 11 379 920 | 13 920 000 | 16 425 600 | - | - | Conforme | 3^{ème} |
| 06 | INAFAT ENTREPRISE | 9 502 500 | - | 15 155 000 | - | 7 610 552 | 8 980 452 | 12 137 640 | 14 322 415 | - | - | Conforme Application d'un rabais de 19,91% Offre anormalement basse OAB : 14 523 348 OAE : 19 649 235 | Non classée |
| 07 | E O A F | - | 11 970 510 | - | 16 023 220 | - | 11 970 510 | - | 16 023 220 | - | - | Conforme | 4^{ème} |
| 08 | KHAFIFA SARL | - | 8 284 780 | - | 13 934 030 | - | - | - | - | - | - | Non conforme : Spécification techniques non fermes et précises. : marque non proposés | Non classée |
| 09 | H2S SERVICES | - | 10 620 000 | - | 17 912 400 | - | 8 418 474 | - | 14 199 159 | - | - | Conforme Application d'un rabais de 20,73% Offre anormalement basse OAB : 14 523 348 OAE : 19 649 235 | Non classée |
| 10 | NAHOURI SERVICES | 8 095 000 | - | 15 110 000 | - | - | - | - | - | - | - | Non conforme : Spécification techniques non fermes et précises. : marque non proposés | Non classée |
| 11 | LPA | 6 244 000 | - | 12 271 000 | - | 6 244 000 | 7 367 920 | 12 272 000 | 14 480 960 | 1 000 max | 0,01% max | Non conforme : Offre déséquilibrée. Fausses facturations au niveau de tous les items. Erreur sur la quantité maximale de l'item 27 (5 au lieu de 6) entrainant une variation de 0,01% sur le montant total maximum | Non classée |
| 12 | YOPI SARL | 9 582 500 | - | 15 112 000 | - | 9 582 500 | 11 307 350 | 15 112 000 | 17 832 160 | - | - | Conforme | 2^{ème} |
| 13 | AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX SARL | - | 12 231 290 | - | 17 034 480 | - | 12 231 290 | - | 17 034 480 | - | - | Conforme | 5^{ème} |
| 14 | ECOTECH | - | 10 767 500 | - | 17 700 000 | 7 352 013 | 8 675 375 | 12 085 500 | 14 260 890 | - | - | Conforme Application d'un rabais de 19,43% Offre anormalement basse OAB : 14 523 348 OAE : 19 649 235 | Non classée |

Attributaire provisoire : PACIFIC BUSINESS avec un montant minimum de **onze millions deux cent vingt-neuf mille quatre cent soixante-dix (11 229 470) francs CFA TTC** et un montant maximum de **dix-sept millions quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix (17 045 690) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **quatorze (14) jours par commande**.

Une augmentation des quantités de 1 aux items 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 et 13 au minimum et au maximum a été opérée entrainant une variation de 7,88% au minimum et 5,19% au maximum. Le montant passe à **douze millions cent quatorze mille quatre cent soixante-dix (12 114 470) francs CFA TTC** au minimum et à **dix-sept millions neuf cent trente mille six cent quatre-vingt-dix (17 930 690) francs CFA TTC** au maximum.

Résultats provisoires

AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COMMUNATAIRE

Demande de prix N°2025-003/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 30 janvier 2025 relative à la confection de gadgets et de supports de communication au profit de l'APEC ; Publication N°4070 du jeudi 06 février 2025 du quotidien des Marchés Publics.
 Reference de la convocation de la commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N° 2025-022/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 07 février 2025 ; Financement : Budget APEC, Gestion 2025 ; Date de dépouillement : vendredi 14 février 2025 ;
 Nombre de lots : 01 ; Nombre de plis reçus : 13
 Lot unique : Confection de gadgets et de supports de communication au profit de l'APEC

Enveloppe prévisionnelle (E) = 20 000 000 FCFA ; Moyenne des offres financières conformes (P) = 17 448 997 ; Moyenne pondérée des offres (M) : $0,6 \cdot E + 0,4 \cdot P = 0,6 \cdot 20\,000\,000 + 0,4 \cdot 17\,448\,997 = 18\,979\,599$; seuil des offres anormalement basses (0,85M) = $0,85 \cdot 18\,979\,599 = 16\,132\,659$; seuil des offres anormalement élevées (1,15M) = $1,15 \cdot 18\,979\,599 = 21\,826\,539$.

| N° | Soumissionnaires | Montant lu (en F CFA) | | Montant corrigé (en F CFA TTC) | | Observations | Rang |
|----|---|-----------------------|------------------|--------------------------------|-----------------|---|------|
| | | Montant minimum | Montant maximum | Montant minimum | Montant maximum | | |
| 01 | RE-SO-LUTION | 2 570 000 HTVA | 16 900 000 HTVA | 3 032 600 | 19 942 000 | Conforme | 4eme |
| 02 | B.C.S SARL | 2 664 440 TTC | 14 022 530 TTC | 2 664 440 | 14 022 530 | Offre anormalement basse | - |
| 03 | ACE-DEVELLEPEMEN T SYNERGIE | 2 913 485 TTC | 19 548 311 TTC | 2 876 398 | 19 288 699 | Non conforme : -Erreur de sommation au niveau du minimum total HTVA de 2 437 625 FCFA au lieu de 2 469 055 FCFA et du montant maximum total HTVA de 16 346 355 au lieu de 16 566 365. Cela entraine des variations respectives de - 1.27% du montant minimum total HTVA et de - 1.33% du montant total maximum HTVA ; - Attestation d'inscription au registre du RCCM non fournie suite à la lettre n°2025-038/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 14/02/2025 pour complément de pièces administratives. | - |
| 04 | SHINY SERVICES SARL | 2 695 415 TTC | 16 554 220 TTC | 2 695 415 | 16 554 220 | Conforme | 1er |
| 05 | MOUILLO CONSEILS SARL | 2 002 250 HTVA | 12 745 000 HTVA. | 2 362 655 | 15 039 100 | Non conforme -Offre anormalement basse ; -Attestation de Situation Cotisante, attestation de situation fiscale, attestation de non engagement de l'AJE et l'attestation de soumission aux Marchés Publics non fournies suite à la lettre n°2025-040/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 14/02/2025 pour complément de pièces administratives. | - |
| 06 | DEC COM BURKINA | 2 048 750 HTVA | 14 090 000 HTVA. | 2 417 525 | 16 626 200 | Non conforme : -Facturation irréaliste de l'item 7 ; -Certificat de non faillite et attestation du RCCM non fournies suite à la lettre n°2025-041/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 14/02/2025 pour complément de pièces administratives fournies suite | - |
| 07 | FLASHPRESS SARL | 2 872 120 TTC | 16 584 900 TTC | 2 872 120 | 16 584 900 | Non conforme : -Facturation irréaliste de l'item 7 ; - Toutes les pièces administratives non fournies suite à la lettre n°2025-042/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 14/02/2025 pour complément de pièces administratives. | - |
| 08 | BATIMART SARL | 2 800 140 TTC | 15 909 990 TTC | 2 800 140 | 15 909 990 | Offre anormalement basse | - |
| 09 | SANDYS SERVICES | 2 969 500 HTVA | 16 250 000 HTVA | 3 504 600 | 19 175 000 | Conforme : Erreur de multiplication au niveau de l'item 1 du montant minimum total HTVA soit 562 500 FCFA au lieu 562 000 FCFA entrainant une variation de +0.02%. | 5eme |
| 10 | SOCIETE D'IMPRESSION ET DE TRAVAUX DIVERS (S.I.T.D) | 2 769 165 TTC | 16 509 380TTC | 2 769 165 | 16 509 380 | Conforme | 3eme |
| 11 | PHILS MEDIA SERVICES | 2 306 458 TTC | 16 494 630 TTC | 2 306 458 | 16 494 630 | Non conforme : -Facturation irréaliste de l'item 7 ; - Toutes les pièces administratives non fournies suite à la lettre n°2025-045/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 14/02/2025 pour complément de pièces administratives. | - |
| 12 | IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO | 2 758 250 TTC | 18 440 450 TTC | 2 758 250 | 18 440 450 | Conforme | 2eme |
| 13 | ELT.PUB SARL | 2 994 250 TTC | 19 611 600 TTC | 2 994 250 | 19 611 600 | Non conforme : Attestation de Situation Cotisante, attestation de situation fiscale, attestation de non engagement | - |

Résultats provisoires

| | | | | | | | |
|--------------------------------|--|---|--|--|--|---|--|
| | | | | | | de l'AJE et l'attestation de soumission aux Marchés Publics non fournies suite à la lettre n°2025-047/PRES/CAB/APEC/DG/PRM du 14/02/2025 pour complément de pièces administratives. | |
| ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE | | SHINY SERVICES SARL : pour un montant minimum de deux millions deux cent quatre-vingt-quatre mille deux cent cinquante (2 284 250) F CFA HTVA soit deux millions six cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quinze (2 695 415) F CFA TTC et un montant maximum de quatorze millions vingt-neuf mille (14 029 000) FCFA HTVA soit seize millions cinq cent cinquante-quatre mille deux cent vingt (16 554 220) F CFA TTC avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2025 soit quinze (15) jours pour chaque commande.. | | | | | |

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO (GIP-PNVB)

Rectificatif des résultats de la demande de prix à commandes N°2025-03/DG/SG/PRM du 30/12/2024 parus dans le quotidien N°4072 du lundi 10 février 2025 à la page 4 portant sur le montant maximum de l'attributaire suite à l'augmentation des quantités de cinq unités à l'item 1 du lot 1 relatif à l'acquisition de billets d'avion et assurances voyages au profit du personnel du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ;

Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4043-4044 du mardi 31 Décembre 2024 au mercredi 1^{er} Janvier 2025 ;
 Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 10/01/2025 ;
 Date de délibération : 10/01/2025 ; Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2024-14/DG GIP-PNVB/SG/PRM du 31 décembre 2024.
 Nombre de plis reçu ; Lot 1 : Dix (10)

| Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | | Montants corrigés en FCFA TTC | | Observations | Rang |
|--|--|-----------------|-------------------------------|------------|---|------------------|
| | Lot 1: 0,85M = 23 617 246 - 1,15M = 31 952 745 | | | | | |
| | Minimum | Maximum | Minimum | Maximum | | |
| Lot 1 : l'acquisition de billets d'avion et assurances voyages au profit du personnel du GIP-PNVB | | | | | | |
| FAGUEMAF VOYAGES | 11 200 000 HTVA | 21 700 000 HTVA | - | - | Non conforme : Le montant minimum mentionné sur la lettre de soumission (11 200 000) diffère de celui mentionné dans le devis estimatif (11 100 000) | - |
| AVENIDA TRAVEL SARL | 10 993 400 HTVA | 21 297 100 HTVA | 10 993 400 | 21 297 100 | Non conforme Offre financière anormalement basse | - |
| GLOBAL TRADE COMPANY | 14 300 000 HTVA | 28 000 000 HTVA | 14 300 000 | 28 000 000 | Conforme | 6 ^{ème} |
| BURKINA SERVICES - TRAVEL | 12 169 400 HTVA | 23 657 300 HTVA | 12 169 400 | 23 657 300 | Conforme | 1 ^{er} |
| MAUBAH VOYAGES | 14 100 000 TTC | 27 600 000 TTC | 14 100 000 | 27 600 000 | Conforme | 5 ^{ème} |
| HIDA TRAVELS SOLUTIONS | 12 300 000 TTC | 23 925 000 TTC | 12 300 000 | 23 925 000 | Conforme | 2 ^{ème} |
| SATGURU TRAVEL AND TOURS SERVICES | 12 982 400 TTC | 25 109 100 TTC | 12 982 400 | 25 109 100 | Conforme | 4 ^{ème} |
| HUSLERS GROUP | 12 539 800 HTVA | 24 373 900 HTVA | 12 539 800 | 24 373 900 | Conforme | 3 ^{ème} |
| YIPENE VOYAGES | 11 700 000 HTVA | 22 600 000 HTVA | 11 700 000 | 22 600 000 | Non conforme : Offre financière anormalement basse | - |
| KAISER VOYAGE | 12 000 000 TTC | 23 600 000 TTC | 12 000 000 | 23 600 000 | Non conforme Offre financière anormalement basse | - |
| ATTRIBUTAIRE | BURKINA SERVICES - TRAVEL pour un montant minimum Hors Taxes de douze millions cent soixante-neuf mille quatre cent (12 169 400) francs CFA et d'un montant maximum Hors Taxes de vingt-six millions six cent soixante-huit mille huit cent (26 668 800) francs CFA suite à l'augmentation des quantités maximum à l'item 1 (05 unités) ; soit une variation à la hausse de 12,73% du montant maximum Hors taxes, la validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et sept (07) jours par commande. | | | | | |

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TABLEAU DE SYNTHESE RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES DU LOT 3 SUITE A UN RECOURS PREALABLE

Demande de prix à commandes N°2025-002/MESRI/SG/DMP du 15/01/ 2025 pour l'entretien et la réparation des biens immobiliers, mobiliers et du matériel de bureau au profit du MESRI. Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025. Date de publication de la revue des marchés publics N°4059 du vendredi 22/01/2025 ; Date de dépouillement : 28/01/2025, Nombre de plis reçus : 15 ;
 Date de publication des résultats : revue des marchés publics N°4079 du mercredi 19 février 2025.

| Soumissionnaires | Montants minimum et maximum lus en F CFA (HTVA et TTC) | Montants minimum et maximum corrigés en (F CFA HTVA et TTC) | Observations | Rang |
|--|--|---|--------------------|-------------|
| Lot 3 : Entretien et maintenance de copieurs au profit du MESRI | | | | |
| BUREAU NET SERVICES | Mini : 3 495 000 HTVA Maxi : 7 595 000 HTVA | Non corrigée | Non évaluée | Non classée |
| ABM | Mini : 4 296 380 TTC Maxi : 7 391 520 TTC | Non corrigée | Non évaluée | Non classée |
| IDEAL CONCEPT SERVICES (ICS) SARL | Mini : 4 495 000 HTVA Maxi : 7 215 500 HTVA | Non corrigée | Non évaluée | Non classée |
| Attributaire provisoire : | | | | |
| -Lot 3 : annulé pour insuffisance technique du dossier de demande de prix. | | | | |

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES

(Demande de prix n°2025-003/MEMC/SG/DMP du 10 janvier 2024 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières) ; Référence de publication de l'avis : quotidien N°4053 du 14 janvier 2025

Financement : budget de l'Etat, exercice 2025 ; Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés :

N°2025/009/MEMC/SG/DMP du 12 janvier 2024 ; Date d'ouverture des plis : vendredi 23 janvier 2025 ;

Nombres de soumissionnaires : vingt (20)

Date de délibération : vendredi 24/01/2025 ;

E = montant prévisionnel : 69 800 000 FCFA ;

M= (0,4P+0.6E) : 64 382 675

0,85M : 54 725 273

1,15 M : 74 040 076

| N° | Soumissionnaires | Montant lu en F CFA | | Montant corrigé en F CFA | | | | Observations | Rang |
|----|------------------|---------------------|--------------------|--------------------------|------------|------------|------------|---|----------------|
| | | Mini | Maxi | HTVA | | TTC | | | |
| | | | | Mini | Maxi | Mini | Maxi | | |
| 01 | ETB | 42 358 873 TTC | 55 529 620 TTC | 37 192 000 | 47 659 000 | 43 582 810 | 55 927 120 | Différence de montants de prix unitaire de l'item 1 en lettres (deux cent mille) et en chiffres (175000) Erreur de calcul du montant total minimum de l'item 80 (200000 au lieu de 100) Erreur de calcul du montant total minimum de l'item 81 (560000 au lieu de 100) Erreur de calcul du montant total minimum de l'item 82 (160000 au lieu de 150) Retrait de la TVA des items 18, 19 et 37 exonérés de la TVA Variation : mini 2.80% Maxi 0,71% Conforme | 8 ^e |
| 02 | AFCAR GROUP | 36 970 000 HTVA | 48 347 500 HTVA | - | - | - | - | Non-respect de la lettre de soumission et absence de signature des différentes pièces de l'offre technique et financière par la personne habilitée. Non conforme | Non classé |
| 03 | RAM TRA CO | 42 816 005 TTC | 50 000 204 TTC | 36 424 750 | 47 632 800 | 43 171 205 | 56 431 704 | Différence de montants de prix unitaire de l'item 18 en lettres (mille) et en chiffres (2500) Différence de montants de prix unitaire de l'item 23 en lettres (deux mille cinq cent) et en chiffres (25000) Différence de montants de prix unitaire de l'item 25 en lettres (quatre mille) et en chiffres (2500) Différence de montants de prix unitaire de l'item 26 en lettres (cinq mille) et en chiffres (2000) Différence de montants de prix unitaire de l'item 36 en lettres (cinq cent) et en chiffres (750) Différence de montants de prix unitaire de l'item 37 en | 7 ^e |

Résultats provisoires

| | | | | | | | | | |
|----|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|------------|------------|------------|------------|---|----------------------|
| | | | | | | | | lettres (cinq cent) et en chiffres (5000) Différence de montants de prix unitaire de l'item 38 en lettres (mille cinq cent) et en chiffres (6000) Différence de montants de prix unitaire de l'item 42 en lettres (six mille) et en chiffres (2500) Différence de montants de prix unitaire de l'item 53 en lettres (mille) et en chiffres (1300) Retrait de la TVA des items 18, 19 et 37 exonérés de la TVA Variation : mini -0,38% maxi -0,37% | |
| 04 | KANDOR GROUP | 38 614 591 TTC | 49 814 358 TTC | - | - | - | - | Marque non précisée à l'item 1 (Appareil à reliure) et à l'item 7 (Agrafeuse géante 23/10) Non conforme | Non classé |
| 05 | GROUPE ASA MATÉRIEL Sarl (GAM) | 37 230 500 HTVA Remise 0.01% | 48 525 000 HTVA Remise 0.01% | - | - | - | - | Marque non précisée à l'item 1 (Appareil à reliure) Non conforme | Non classé |
| 06 | GA & GA TRADING & CO SARL | 35 090 000 HTVA | 45 902 500 HTVA | 36 440 750 | 47 678 750 | 42 928 085 | 56 179 925 | Différence de montants de prix unitaire de l'item 5 en lettres (Deux mille) et en chiffres (2500) Différence de montants de prix unitaire de l'item 6 en lettres (quinze mille) et en chiffres (5000) Différence de montants de prix unitaire de l'item 73 en lettres (trois mille cinq) et en chiffre (3500) Retrait de la TVA des items 18, 19 et 37 exonérés de la TVA Variation : Mini-2,64% Maxi -2,81% | 6^e |
| 07 | CABLERIE DU FASO | 41 238 640 TTC Remise 3% | 63 546 540 TTC Remise 3% | 34 918 000 | 40 958 440 | 39 729 687 | 61 333 430 | Variation : mini -0,68% maxi -0,50% Différence entre les montants en lettres et en chiffres à l'item 56 (2000 francs au lieu de 1000f sur le bordereau des prix unitaires) Prix unitaire de l'item 58 (rame de papier A₄ de 500 feuilles blanches 80 g) irréaliste 7000 FCFA. Non conforme | Non classé |
| 08 | BAMMA JAG | 36 588 000 | 47 334 000 | 37 220 000 | 48 074 000 | 43 710 350 | 56 514 020 | Variation : Mini 1.7% Maxi 1.6 % | 9^e |

Résultats provisoires

| | | | | | | | | | |
|----|-------------------------------|---|---|------------|------------|------------|------------|---|-------------------|
| | | | | | | | | Différence de montant en lettres (trois mille) et en chiffres (5000) du prix unitaire de l'item 28 Différence de montant en lettres (douze mille) et en chiffres (1200) du prix unitaire de l'item 34 Conforme | |
| 09 | PLANETTE SERVICES | 45 879 900TTC Remise 4% | 59 547 500 TTC Remise 4% | 37 468 800 | 49 430 400 | 44 318 700 | 58 520 400 | Erreur de quantité maxi à l'item 58 (650 au lieu de 600) Variation : maxi 1,7 % Conforme | 10 ^e |
| 10 | EZO International SARL | 49 155 850 TTC Remise 19% | 69 702 600 TTC Remise 19% | - | - | - | - | Prix unitaire de l'item 58 (rame de papier A4 de 500 feuilles blanches 80 g) irréaliste 5000 FCFA. Non conforme | Non classé |
| 11 | ECO SERVICE | 35 139 500 HTVA | 45 617 000 HTVA | 35 139 500 | 45 617 000 | 41 257 610 | 53 617 460 | Offre Anormalement Basse Non conforme | Non classé |
| 12 | SLCGB SARL | 45 950 380 TTC | 58 516 200 TTC | 38 941 000 | 49 660 000 | 45 684 880 | 58 328 800 | Erreur de quantité maximum à l'item 78 (40 au lieu de 20) ; Retrait de la TVA des items 18, 19 et 37 exonérés de la TVA Variation : Mini : - 0,58% Maxi -0,32% Conforme | 11 ^e |
| 13 | BHD | 27814000 HTVA 32 820 520 TTC | 47442400 HTVA 55 982 386 TTC | 27 814 000 | 47 442 400 | 32 806 795 | 55 968 076 | Erreur de calcul de la TVA : mini (4 992 795 au lieu de 5 006 520) maxi (8 525 376 au lieu de 8 539 686) Variation : Mini - 0,27% Maxi - 0,17% Conforme | 1 ^{er} |
| 14 | SUNRISE COMPANY | 32 800 000 HTVA 38 704 000 TTC | 46 725 820 HTVA 55 136 467 TTC | 32 800 000 | 46 725 820 | 38 651 800 | 55 082 468 | Erreur de calcul de la TVA : mini (5 851 800 au lieu de 5 904 000) maxi (8 356 648 au lieu de 8 410 647) Variation : Mini - 0,14% Maxi - 0,09% Conforme | 2 ^e |
| 15 | SAFI-YA INDUSTRIE | 22 257 000 HTVA | 50 827 000 HTVA | 37 107 000 | 50 827 000 | - | - | Erreur de calcul du total minimum de l'item 1 (9000000 au lieu de 1200000) Erreur de calcul du total minimum de l'item 21 (1200000 au lieu de 900000) Erreur de calcul du total minimum de l'item 58 (7500000 au lieu de 750000) Variation : mini 67% Offre écartée Non conforme | Non classé |
| 16 | BKC | 26 707 000 HTVA | 47 281 500 HTVA | 26 707 000 | 47 281 500 | - | - | Prix unitaire de l'item 58 (rame de papier A4 de 500 feuilles blanches 80 g) | Non classé |

Résultats provisoires

| | | | | | | | | | | |
|-----------------------|------------------------|--|--|------------|------------|------------|------------|--|---|-------------------|
| | | | | | | | | | irréaliste 4000 FCFA. | |
| | | | | | | | | | Ecarté Non conforme | |
| 17 | PAROS | 33 433 800 HTVA 39 451 884 TTC | 47462 600 HTVA 56 005 868 TTC | 33 433 800 | 47 462 600 | 39 399 684 | 55 951 868 | | Erreur de calcul de la TVA : mini (5 965 884 au lieu de 6 018 084) maxi (8 489 268 au lieu de 8 543 268) Variation : Mini - 0,13% Maxi - 0,09% | 3 ^e |
| 18 | LCB | 42 251 375 TTC | 56 428 190 TTC | 35 806 250 | 47 820 500 | 42 177 575 | 56 351 510 | | Erreur de calcul de la TVA : mini (6 371 325 au lieu de 6 445 125) maxi (8 531 010 au lieu de 8 607 690) Variation : Mini -0,18% Maxi -0,14% | 5 ^e |
| 19 | TIK NERE SARL | 35 091 500 HTVA | 46 464 400 HTVA | 35 091 500 | 46 464 400 | 40 683 470 | 54 093 592 | | Prix unitaire de l'item 58 (rame de papier A4 de 500 feuilles blanches 80 g) irréaliste 7000 FCFA. Ecarté Non conforme | Non classé |
| 20 | KITECH & CO | 35 145 500 HTVA | 47 770 500 HTVA | 35 120 500 | 47 740 500 | 41 318 440 | 56 206 890 | | Différence du montant en lettres (sept cent) et en chiffres (750) de l'item 10 Variation : mini -0,07% maxi -0,06% | 4 ^e |
| <u>Attributaire :</u> | | BHD pour un montant minimum de trente-deux millions huit cent six mille sept cent quatre-vingt-quinze (32 806 795) F CFA TTC et un montant maximum de soixante-trois millions sept cent cinquante-six mille soixante-seize (63 756 076) F CFA TTC après une augmentation de 550 unités à l'item 58 (Rame de papier A4 de 500 feuilles blanches de 80g) soit approximativement 14% de l'offre initiale avec un délai d'exécution couvrant l'année budgétaire 2025 et trente (30) jours par commande. | | | | | | | | |

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de propositions : N°2024-009P/MEEA/SG/DMP du 07 mars 2024, pour le suivi contrôle des travaux de dix (10) mises à niveau (réhabilitation et extension) de systèmes d'Adduction d'eau potable (AEP) dans les provinces du Boulkiemdé et du Ziro (Région du Centre-Ouest) et la province du Nahouri (Région du Centre-Sud) dans le cadre de la mise en œuvre du PASEPA-2R.

| Financement : | Prêt FAT N°5900150003702 | | | | | | |
|--|---|---------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|
| Référence de publication de l'AMI | Quotidien des Marchés Publics n°3667 du lundi 24 juillet 2023 | | | | | | |
| Référence de publication des résultats de l'AMI | Quotidien des Marchés Publics n°3818 du mardi 20 février 2024 | | | | | | |
| Références de la convocation du CAM : | Lettre ouverture N°2024-049/MEEA/SG/DMP du 03 avril 2024 Lettre délibération N°2024-043/MEEA/SG/DMP du 31 mai 2024 | | | | | | |
| Date de dépouillement : | 09 avril 2024 | | | | | | |
| Nombre de plis : | Un (01) | | | | | | |
| Nombre de lots : | Un (01) | | | | | | |
| Mode de sélection : | Sélection basée sur les qualifications des consultants | | | | | | |
| Nom du consultant | Evaluation technique | Montant lu en F CFA | | Montant corrigé en F CFA | | Montant négocié en F CFA | |
| | | HTVA | TTC | HTVA | TTC | HTVA | TTC |
| Groupement CACI/SERAT/2eC/SIGEM | CONFORME | 45 000 000 | 53 100 000 | 45 000 000 | 53 100 000 | 44 850 000 | 52 923 000 |
| ATTRIBUTAIRE : Groupement CACI/SERAT/2eC/SIGEM SIGEM pour un montant de Quarante-quatre millions huit cent cinquante mille (44 850 000) francs CFA HT , soit Cinquante-deux millions neuf cent vingt-trois mille (52 923 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de onze (11) mois . | | | | | | | |

Résultats provisoires

| Manifestation d'Intérêt N°2024-042M/MEEA/SG/DMP du 25 juin 2024 pour la réalisation des études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS)/d'avant-projet détaillé et d'évaluation environnementale et sociale de cinq (05) systèmes d'adduction d'eau potable multi-village dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et du Nord au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R). | | | | | |
|--|---|--|--|----------------------|--|
| Financement | | Prêt FAT N°5900150003702 | | | |
| Publication de l'avis à Manifestation d'Intérêt | | Quotidien N° 3935 du 01/08/2024 | | | |
| Date d'ouverture des manifestations d'intérêt | | 14 août 2024 | | | |
| Référence de la convocation de la CAM | | Lettre N°2024-0117/MEEA/SG/DMP du 06 août 2024 | | | |
| Nombre de plis | | 14 | | | |
| Nombre de lots | | 01 | | | |
| N° | Soumissionnaires | Pays | Nombre de missions similaires d'études d'APD pour la réalisation de systèmes d'AEP | Rang | Observations |
| 1 | Groupement CACI- C SA /2EC Ingénieurs Conseils /GREEN-DIC | Burkina Faso | 88 | 1 ^{er} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 2 | Groupement IGIP AFRIQUE SARL Bénin /GERTEC/ IGIP AFRIQUE SARL Burkina/ | Bénin | 54 | 2 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 3 | Groupement SIGEM Sarl / SERAT | Bénin | 27 | 3 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 4 | Groupement ESSOR Ingénierie / FASEM Consult/ EDE Burkina | Bénin | 24 | 4 ^{ème} | Qualifié |
| 5 | Groupement BERA/ AC3E | Burkina Faso | 26 | 5 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 6 | Groupement CAFI-B / FASO Ingénierie | Burkina Faso | 23 | 6 ^{ème} | Qualifié |
| 7 | Groupement AGECET-BTP / CETRI | Togo | 22 | 7 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 8 | AgCoP Sarl | Burkina Faso | 14 | 8 ^{ème} | Qualifié |
| 9 | Groupement GI-CONSEILS/ SAED SARL | Mali | 09 | 9 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 10 | Groupement MCG / BEM Ingénieur Conseil | Mauritanie | 08 | 10 ^{ème} | Qualifié |
| 11 | Groupement CIN'S/ AGECI-IC | Burkina Faso | 08 | 10 ^{ème} ex | Qualifié |
| 12 | Groupement VSI AFRIQUE / BERIA | Congo | 02 | 12 ^{ème} | Non qualifié |
| 13 | Groupement CETIS/HYDRO-CO | Burkina Faso | 02 | 12 ^{ème} ex | Non qualifié |
| 14 | Horus Conseils et Développement | Burkina Faso | 00 | 14 ^{ème} | Non qualifié |

NB : les consultants retenus ne figurent pas sur la liste des entreprises sous sanction de Banque Africaine de Développement telle que publiée sur le site : <https://www.afdb.org/fr/projets-et-operations-acquisitions/exclusion-et-procedures-de-sanction> et leur sélection a tenu compte de la diversité géographique conformément aux dispositions du paragraphe E3.2.3 (c) du manuel des opérations de passation des marchés de la banque.

| Manifestation d'Intérêt N°2024-040M/MEEA/SG/DMP du 25 juin 2024 pour la réalisation des études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS) d'avant-projet détaillé et d'évaluation environnementale et sociale de « cinq (05) systèmes d'adduction d'eau potable Multi-village (AEP-MV) dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, et du Plateau central au profit du Projet d'Amélioration des services d'eau Potables et d'assainissement pour le renforcement de la résilience (PASEPA-2R) | | | | | |
|---|---|---|--|---------------------|--|
| Financement | | Prêt FAT N°5900150003702 | | | |
| Publication de l'avis à Manifestation d'Intérêt | | Quotidien N°3926 du 19/07/2024 | | | |
| Date d'ouverture des manifestations d'intérêt | | 02 août 2024 | | | |
| Référence de la convocation de la CAM | | Lettre N°2024-0110/MEEA/SG/DMP du 26 juillet 2024 | | | |
| Nombre de plis | | 14 | | | |
| Nombre de lots | | 01 | | | |
| N° | Soumissionnaires | Pays | Nombre de missions similaires d'études d'APD pour la réalisation de systèmes d'AEP | Rang | Observations |
| 1 | Groupement GREEN-DIC / CACI- C SA/2EC Ingénieurs Conseils | Burkina Faso | 70 | 1 ^{er} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 2 | Groupement IGIP AFRIQUE SARL Bénin /GERTEC/ IGIP AFRIQUE SARL Burkina/ | Bénin | 47 | 2 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 3 | Groupement SIGEM Sarl / SERAT | Bénin | 28 | 3 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 4 | Groupement CAFI-B / FASO Ingénierie | Burkina Faso | 24 | 4 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 5 | Groupement AGECET-BTP / CETRI | Togo | 24 | 4 ^{ème} ex | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|----|--|--------------|----|----------------------|--|
| 5 | Groupement AGECET-BTP / CETRI | Togo | 24 | 4 ^{ème} ex | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 6 | Groupement FET- PRESTA SARL / 2AIC SARL/ SGI SARL | Burkina Faso | 23 | 6 ^{ème} | Qualifié et retenu pour la suite de la Procédure |
| 7 | Groupement AC3E / BERA | Burkina Faso | 20 | 7 ^{ème} | Qualifié |
| 8 | AgCoP Sarl | Burkina Faso | 14 | 8 ^{ème} | Qualifié |
| 9 | Groupement CIN'S/ AGECI-IC | Burkina Faso | 10 | 9 ^{ème} | Qualifié |
| 10 | ACM Burkina | Burkina Faso | 05 | 10 ^{ème} | Qualifié |
| 11 | Groupement MCG / BEM Ingénieur Conseil | Mauritanie | 04 | 11 ^{ème} | Non qualifié |
| 12 | Groupement CETIS/HYDRO-CO | Burkina Faso | 01 | 12 ^{ème} | Non qualifié |
| 13 | CEGESS | Burkina Faso | 00 | 13 ^{ème} | Non qualifié |
| 14 | Horus Conseils et Développement | Burkina Faso | 00 | 13 ^{ème} ex | Non qualifié |

NB : les consultants retenus ne figurent pas sur la liste des entreprises sous sanction de Banque Africaine de Développement telle que publiée sur le site : <https://www.afdb.org/fr/projets-et-operations-acquisitions/exclusion-et-procedures-de-sanction> et leur sélection a tenu compte de la diversité géographique conformément aux dispositions du paragraphe E3.2.3 (c) du manuel des opérations de passation des marchés de la banque.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Rectificatif suivant extrait de décision n°2025-L0062/ARCOP/ORD du 25 février 2025 des résultats de la demande de prix N°2025-006/MEBAPLN/SG/DMP du 20/01/2025 pour l'impression de divers imprimés administratifs pour l'organisation des examens et concours et pour la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; Publication : Revue des Marchés Publics n°4062 du 27/01/2025 ;
Nombre de concurrents : neuf (09) ; Date de dépouillement 06/02/2025.

Références convocations : lettre N°2025-008/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 31/01/2025

| N° | Soumissionnaires | Montants lus en FCFA | Montants corrigés en FCFA TTC | Observations M = 82 147 475 0,85M = 69 825 353 1,15M = 94 469 596 |
|-----------------------|-------------------------------|---|-------------------------------|--|
| 1 | LE PELERIN SARL | 64 250 000 HTVA | 72 985 832 | Incohérence du montant en lettre (cent cinquante) et en chiffre (150 000) du BPU de l'item 6 examen professionnel Conforme et qualifié — 3 ^{ème} |
| 2 | GIB-CACI-B | 72 071 155 TTC | 72 071 155 | Conforme et qualifié — 2 ^{ème} |
| 3 | NIDAP IMPRIMERIE | 71 098 540 TTC | - | Non conforme pour l'essentiel pour non-conformité des spécifications techniques proposées : -item 5 CEP : Papier imprimé 60g/m² FT 21 x 29,7 cm, Couleur jaune proposé au lieu de Blanc imprimé 64g/m² FT 43 cm x 30,5 cm, sans entête demandé ; -Item 7 EXAMENS PROFESSIONNELS : entête détachable proposée au lieu de sans entête demandé. |
| 4 | IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO | 70 451 900 TTC | 70 451 900 | Conforme et qualifié — 1 ^{er} |
| 5 | DECCOM BURKINA | 61 010 000 HTVA | - | Non conforme pour l'essentiel pour non-conformité des spécifications techniques proposées : -Item 2 EXAMENS PROFESSIONNELS : papier 2500 g/m2 proposé au lieu de papier 250 g/m2 demandé ; -Item 7 EXAMENS PROFESSIONNELS : Blanc imprimé 64g/m proposé au lieu de Blanc imprimé 64g/m² demandé. |
| 6 | IAG SA | 67 127 545 TTC | 67 127 545 | Offre anormalement basse — Ecarté |
| 7 | DEFI GRAPHIC | 72 423 090 TTC | - | Non conforme pour l'essentiel pour non-conformité des spécifications techniques proposées à l'item 7 EXAMENS PROFESSIONNELS : entête détachable proposée au lieu de sans entête demandé. |
| 8 | GMS | 69 207 000 TTC | 69 207 000 | Offre anormalement basse Ecarté |
| 9 | PHILS MEDIA SERVICES | 71 915 100 TTC | - | Non conforme pour l'essentiel pour non-conformité des spécifications techniques proposées : -item 2 CEP : les spécifications techniques proposées ne prennent pas en compte l'entête détachable. |
| Attributaire : | | IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO pour un montant de soixante-dix-neuf millions cent cinquante-quatre mille quatre cents (79 154 400) FCFA TTC après une augmentation des quantités à : -Item 1 CEP qui passe de 450 paquets à 550 paquets, soit une augmentation de 100 paquets ; -Item 2 CEP qui passe de 395 paquets à 440 paquets, soit une augmentation de 45 paquets ; -Item 1 diplôme ENF qui passe de 10 paquets à 20 paquets, soit une augmentation de 10 paquets. Cette augmentation a entraîné une variation de 8 702 500 FCFA, soit 12,35%. Le délai de livraison est de trente (30) jours. | | |



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU SUD-OUEST

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS

Financement : Budget de l'Etat : gestion 2025. **Publication de l'avis :** Quotidien N°4071 du vendredi 07 février 2025. **Date de convocation de la CRAM :** Mardi 11 février 2025. **Date d'ouverture des plis :** Lundi 17 février 2025.

Nombre de plis reçus : Deux (02) arrivés avant la date limite de dépôt

Lot unique : Travaux de réalisation de l'extension du système d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) de Bamako2 commune de Diébougou dans la région du Sud-Ouest.

| Soumissionnaires | Montant lu HTVA | Montant lu TTC | Montant corrigé HTVA | Montant corrigé TTC | Observations |
|--------------------------------------|---|----------------|----------------------|---------------------|---|
| CAMF | 51 273 150 | 60 502 317 | 51 273 150 | 60 502 317 | Non Conforme : Offre anormalement basse E=74 452 400, P=66 306 059, M=71 193 863, 0,85M=60 514 784, 1,15M=81 872 943 |
| ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL | 61 110 000 | 72 109 800 | 61 110 000 | 72 109 800 | Conforme |
| Attributaire | Attributaire : ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant de Soixante-douze millions cent neuf mille huit cents (72 109 800) FCFA TTC avec un délai d'exécution de Cent vingt (120) jours. | | | | |

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS

Financement : Budget de l'Etat : gestion 2025. **Publication de l'avis :** Quotidien N°4071 du vendredi 07 février 2025

Date de convocation de la CRAM : Mardi 11 février 2025. **Date d'ouverture des plis :** Lundi 17 février 2025. **Nombre de plis reçus :**

- LOT 1 : Quatre (04) arrivés avant la date limite de dépôt

- LOT 2 : Quatre (04) arrivés avant la date limite de dépôt

- LOT 3 : Quatre (04) arrivés avant la date limite de dépôt

En rappel, un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot (cf page 24 du dossier, NB2)

Lot 1 : Travaux de réalisation d'une (01) mini AEP dans la province du Ioba au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sud-Ouest (DREAE-SUO).

| Soumissionnaires | Montant lu HTVA | Montant lu TTC | Montant corrigé HTVA | Montant corrigé TTC | Observations |
|------------------------------------|---|----------------|----------------------|---------------------|--|
| SOGEK SARL | 26 101 700 | 30 800 006 | 26 101 700 | 30 800 006 | Conforme : 3ème |
| Groupement KENE CONS/ ETH-GCT SARL | 25 997 000 | 30 676 460 | 25 997 000 | 30 676 460 | Conforme : 2ème |
| CAMF | 21 340 000 | 25 181 200 | 19 840 000 | 23 411 200 | Non Conforme : Offre anormalement basse Correction au niveau de : -l'item « 3.1(montant de 1 500 000 HT non pris en compte dans le total général) entrainant une variation positive du montant total de 1 500 000 HT. -l'item VIII/7.1 (construction d'un local technique): augmentation de la quantité de 02 unités (03 au lieu de 01 conformément au dossier) entrainant une variation négative de 3 000 000 HT sur cet item. Ce qui entraine une variation négative globale d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA HT soit un taux de 7,03 % |
| MTP SARL | 25 175 000 | - | 25 175 000 | - | Conforme : 1er |
| Attributaire | Attributaire : MTP SARL pour un montant de Vingt-cinq millions cent soixante-quinze mille (25 175 000) FCFA HT avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours. | | | | |

Lot 2 : Travaux de réalisation d'une (01) mini AEP dans la province de la Bougouriba au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sud-Ouest (DREAE-SUO).

| Soumissionnaires | Montant lu HTVA | Montant lu TTC | Montant corrigé HTVA | Montant corrigé TTC | Observations |
|------------------------------------|---|----------------|----------------------|---------------------|--|
| SOGEK SARL | 25 805 000 | 30 449 900 | 25 805 000 | 30 449 900 | Conforme : 2ème |
| Groupement KENE CONS/ ETH-GCT SARL | 25 508 500 | 30 100 030 | 25 508 500 | 30 100 030 | Conforme : 1er |
| CAMF | 21 340 000 | 25 181 200 | 19 840 000 | 23 411 200 | Non Conforme : Offre anormalement basse Correction au niveau de : -l'item « 3.1(montant de 1 500 000 HT non pris en compte dans le total général) entrainant une variation positive du montant total de 1 500 000 HT. -l'item VIII/7.1 (construction d'un local technique): augmentation de la quantité de 02 unités (03 au lieu de 01 conformément au dossier) entrainant une variation négative de 3 000 000 HT sur cet item. Ce qui entraine une variation négative globale d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA HT soit un taux de 7,03 % |
| MTP SARL | 25 175 000 | - | 25 175 000 | - | - |
| Attributaire | Attributaire : Groupement KENE CONS/ ETH-GCT SARL pour un montant de Trente millions cent mille trente (30 100 030) FCFA TTC avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours. | | | | |

Lot 3 : Travaux de réalisation d'une (01) mini AEP dans la province du Noubiel au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Sud-Ouest (DREAE-SUO).

| Soumissionnaires | Montant lu HTVA | Montant lu TTC | Montant corrigé HTVA | Montant corrigé TTC | Observations |
|------------------------------------|-----------------|----------------|----------------------|---------------------|----------------|
| SOGEK SARL | 25 995 750 | 30 674 985 | 25 995 750 | 30 674 985 | Conforme : 1er |
| Groupement KENE CONS/ ETH-GCT SARL | 26 140 000 | 30 845 200 | 26 140 000 | 30 845 200 | - |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|---------------------|--|------------|------------|------------|--|
| CAMF | 21 340 000 | 25 181 200 | 19 840 000 | 23 411 200 | <p style="text-align: center;">Non Conforme : Offre anormalement basse</p> <p>Correction au niveau de :</p> <p>-l'item « 3.1(montant de 1 500 000 HT non pris en compte dans le total général) entrainant une variation positive du montant total de 1 500 000 HT.</p> <p>-l'item VIII/7.1 (construction d'un local technique): augmentation de la quantité de 02 unités (03 au lieu de 01 conformément au dossier) entrainant une variation négative de 3 000 000 HT sur cet item.</p> <p>Ce qui entraine une variation négative globale d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA HT soit un taux de 7,03 %</p> |
| MTP SARL | 25 745 000 | - | 25 745 000 | - | |
| Attributaire | Attributaire : SOGEK SARL pour un montant de Trente millions six cent soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-cinq (30 674 985) FCFA TTC avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours. | | | | |

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Demande de prix à commandes N°2025-08/MS/SG/CHR-G/DG/PRM du 30/01/2025 pour l'acquisition de produits alimentaire pour le personnel et du CREN au profit du Centre hospitalier régional de Gaoua.

Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 12 février 2025 ;

Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N° 4068 du mardi 04 février 2025, page 46. Nombre de plis : 07

| N° | Soumissionnaire | Montants lus en francs CFA | Montants corrigés en francs CFA | Rang | Observations |
|--------------------------------|---|---|--|------------------|---|
| 1 | S. O GLOBAL SERVICE | Min : 6 779 500 HTVA Max :10 093 500 HTVA | - | - | Offre non conforme Non proposition des marques |
| 2 | Association Burkina Koodo pour la Promotion des Produits Locaux | Min : 6 205 500 HTVA Max : 10 143 500 HTVA (Rabais de 12% proposé) | Min : 6 205 500 HTVA Max : 10 143 500 HTVA En appliquant le rabais de 12% on obtient : Min : 5 460 840 HTVA Max : 8 926 280 HTVA | 1 ^{er} | Offre conforme |
| 3 | SOCIETE DE TRAVAUX ET DE COMMERCE (STC) SARL | Min : 8 225 510 TTC Max : 11 999 780 TTC | Min : 7 391 300 HTVA 8 225 510 TTC Max : 10 772 000 HTVA 11 999 780 TTC | - | Offre écartée pour non transmission des originaux de CNF et ARCCM |
| 4 | GBA WORLDWIDE SARL | Min : 5 112 750 HTVA Max : 9 837 750 | - | - | Offre non conforme Absence d'échantillons ou de prospectus détaillés pour les items 7 et 9 |
| 5 | SAL- SABINE INTERNATIONAL | Min : 5 989 250 HT Max : 9 320 000 HT (rabais de 1% HTVA) | Min : 6 415 000 HTVA Max : 9 320 000 HTVA En appliquant le rabais de 1% on obtient : Min : 6 350 850 HTVA Max : 9 226 800 HTVA | 2 ^{ème} | Corrections des prix totaux minimums des items suivants : - item 1 : 1 500 000 F au lieu de 1 437 500 F - item 2 : 52 500 F au lieu de 51 000 F - item 3 : 180 000 F au lieu de 172 500 F - item 4 : 625 000 F au lieu de 562 500 F - item 5 : 600 000 F au lieu de 550 000 F - item 6 : 70 000 F au lieu de 65 000 F - item 7 : 2 520 000 F au lieu de 2 310 000 F - item 8 : 60 000 F au lieu de 51 500 F - item 9 : 36 000 F au lieu de 34 000 F - item 10 : 115 500 F au lieu de 114 750 F - item 11 : 72 000 F au lieu de 71 250 F - item 12 :30 000 F au lieu de 29 500 F - item 13 : 181 000 F au lieu de 180 000 F - item 15 : 64 000 F au lieu de 63 500 F - item 16 : 46 500 F au lieu de 45 750 F - item 17 : 84 000 F au lieu de 72 000 F D'où une variation à la hausse de 07,11% du montant minimum total HTVA |
| 6 | LYNOVE SARL | Min : 7 231 400 HTVA Max : 11 586 300 HTVA | Min : 7 231 400 HTVA Max : 11 586 300 HTVA | - | Offre non conforme Hors enveloppe budgétaire |
| 7 | CONCO DISTRIBUTION | 11 583 000 TTC (en lettre) | - | - | Offre non conforme - Garantie de soumission scanné - Non précision des montants minimum et maximum dans la lettre de soumission - Absence de toutes les pièces administratives |
| ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE | | Association Burkina Koodo pour la Promotion des Produits Locaux pour un montant minimum de cinq millions quatre cent soixante mille huit cent quarante (5 460 840) francs CFA HTVA et un montant maximum de huit millions neuf cent vingt-six mille deux cent quatre-vingts (8 926 280) francs CFA HTVA avec un délai de validité qui est l'année budgétaire 2025 pour le contrat et un délai d'exécution de vingt et un (21) jours pour chaque commande | | | |



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 22 à 288

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Acquisition de matériel sportif au profit de la DACS et l'ISSDH (02 lots)

Avis de demande de prix

N°2025-007/UJKZ/P/SG/PRM r

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO,
exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Université Joseph KI-ZERBO.

1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel sportif au profit de la DACS et l'ISSDH (02 lots), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en deux lots :

Lot 1 : Acquisition de matériel sportif au profit de la DACS,
Lot 2 : Acquisition de matériel sportif au profit de l'ISSDH.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer

un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour chaque lot à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies obligatoirement, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées, d'une garantie de soumission d'un montant de : Trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 1 et trois cent trente-sept mille (337 000) francs CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de :

Lot 1 : Dix millions (10 000 000) de Francs CFA TTC;

Lot 2 : Onze millions deux cent trente-neuf mille cinq cents (11 239 500) F CFA TTC.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Adama SORI

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU, DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRANSPOTS TERRESTRES ET MARITNES (DGTTM).

Avis de demande de prix
N° 2025-004/MATM/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM).

1. Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM) lance une demande de prix ayant pour objet « l'Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit de la DGTTM » tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la DGTTM avec un budget prévisionnel de dix-neuf millions vingt mille (19 020 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la DGTTM avec un budget prévisionnel de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : Acquisition de produits d'entretien au profit de la DGTTM avec un budget prévisionnel de neuf millions neuf cent quatre-vingt mille (9 980 000) francs CFA TTC

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois cent soixante (360) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MATM, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tel : (+226) 78 89 40 14.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MATM, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1 et 2 et 3 à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395, Avenue du 11 décembre Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et 2 et vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MATM situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble R+3 du MATM, en face de l'UEMOA, avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Abdou BELEM

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

Acquisition de rames de papiers d'imprimerie au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres

Avis de demande de prix
N° 2025-01/SGG-CM/SGA/DMP du 24 février 2025
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025
Budget prévisionnel : 16 000 000 FCFA TTC
IMPUTATION : Prg 004 Act 00402 Actv 0040211 Chap 1015000311
Art 60 par 606

1. Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'État – Exercice 2025, le Directeur des Marchés Publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis de demande de prix pour l'acquisition de rames de papiers d'imprimerie au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont en lot unique.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours calendaires.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, 01 BP 3924 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 40 99 92.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au Ministère de l'Economie, des finances et de la Prospective.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres 01 BP 3924 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 40 99 92 au plus tard le **-mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Directeur des Marchés Publics

Gislain MILLOGO Gislain MILLOGO

MINISTERE DE LA SECURITE

Acquisition de matériel de bureau au profit du Projet SMART Burkina Faso

Avis de demande de prix
N°2025---04-----MSECU/SG/DMP ...du 27/02/2025
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2025

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2025 du MSECU.

Le MSECU dispose de fonds sur le Budget de l'Etat, Gestion 2025 afin de financer l'acquisition de matériel de bureau au profit du Projet SMART BF et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1• Le Directeur des Marchés Publics du MSECU sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour ledit objet.

2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le dossier est en lot unique : Acquisition de matériel de bureau au profit du Projet SMART BF.

Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025.

3• La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

4• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du MSECU, avenue de l'indépendance 03 BP 7034 Ouagadougou 03 téléphone 25-50 53 71 et prendre connaissance des documents du DPX au guichet de la Direction des Marchés Publics, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5• Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de DPX complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du MEF, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 70 23 19 98.

6• Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MSECU, au plus tard le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7• Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Un million (1 000 000) F CFA.

8• Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante jours (60) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9• Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 GMT** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Sécurité.

10• Le montant prévisionnel est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ramané PILABRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Acquisition de matériels hydrologiques et hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2025- 022F _MEEA/SG/DMP
Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel d'offres ouvert lance un appel d'offres ouvert ayant pour objet l'acquisition de matériels hydrologiques et hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), tels que décrits dans les Données particulières de l'appel d'offres ouvert.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en deux lots :

- lot 01 : acquisition de matériels hydrologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) ;

- lot 02 : acquisition de matériels hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres ouvert au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chaque lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA par lot devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **mardi 11 février 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de cent millions (100 000 000) F. CFA TTC répartis comme suit :

- lot 01 : cinquante millions (50 000 000) F. CFA TTC ;
- lot 02 : cinquante millions (50 000 000) F. CFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Acquisition de matériels médicotechniques au profit du projet de renforcement des soins de santé primaires pour l'amélioration de la santé et de la nutrition (PRSS-ASN) du ministère de la sante du Burkina Faso

Avis spécifique de Passation de Marché

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet de renforcement des soins de santé primaires pour l'amélioration de la santé et de la nutrition (PRSS-ASN)
Secteur: Santé

Mode de financement : Prêt de la Banque Islamique de Développement (BID)

N° Financement : BFA-1024 du 25/03/2021

Intitulé du Marché : Acquisition de matériels médicotechniques au profit du projet de renforcement des soins de santé primaires pour l'amélioration de la santé et de la nutrition (PRSS-ASN) du ministère de la sante du Burkina Faso
AOI N° 2025-0014/MS/SG/DMP du 13 FÉCRIER 2025

1• Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le Projet de renforcement des soins de santé primaires pour l'amélioration de la santé et de la nutrition (PRSS-ASN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de matériels médicotechniques au profit du projet de renforcement des soins de santé primaires pour l'amélioration de la santé et de la nutrition (PRSS-ASN) du ministère de la sante du Burkina Faso.

2• Le Directeur des marchés publics du Ministère de la santé sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel médicotechnique au profit du projet de renforcement des soins de santé primaires pour l'amélioration de la santé et de la nutrition (PRSS-ASN) du ministère de la sante du Burkina Faso.

La destination finale du matériel médicotechnique est : Districts sanitaires de Po, Fada N'Gurma, Mani, Bogandé, K-vigué, N'Dorla, Do, Lena, Houndé, Dandé, Dafra, Orodara, Manga, Kombissiri, Saponé, Banfora, Mangodara et Sindou en fonction des quantités réparties par l'Autorité contractante. ;

Le délai de livraison est de six (06) mois. Une marge de préférence n'est pas applicable.

3• La procédure d'appel d'offres sera un Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement, Avril 2019 révisées en février 2023, (les « Directives ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.

4• Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des marchés Publics du Ministère de la santé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Rue : Avenue KUMDA YOORE, Porte : 133 située dans l'enceinte de l'ex-Trypano 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina de 08 h00mn à 15h 00mn, tel +226 25 48 89 20.

5• Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA auprès de la régie d'avances de la Direction générale du contrôle des marchés et des engagements financiers ; tel : 25 32 46 76. La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque de caiss

6• Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 21 avril 2025 à 09 heures 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la Direction des marchés Publics du Ministère de la santé, dans l'enceinte de l'ex-Trypano, Porte : 133 située, Rue : Avenue KUMDA YOORE, 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina à 09 heures TU.

7• Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de douze millions cinq cent mille (12 500 000) FCFA (XOF).

8• L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction des Marchés Publics du ministère de la santé (DMP/MS), Rue : Avenue KUMDA YOORE, Porte : 133 située dans l'enceinte de l'ex-Trypano 03 BP 7009 Ouagadougou 03 Burkina Faso ; Tel : 25 48 89 20

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'économie et des finances

Constitution d'une base de données de prestataires à consulter pour les demandes de cotations

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

N°2025-01/SGG-CM/SGA/DMP

Date : 25 février 2025

Financement : BUDGET – SGGCM-Gestion 2025

1• Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2025, le Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires/consultants du SGG-CM à consulter pour les demandes de cotations.

2• L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/ prestataires / consultants que le SGG-CM pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation.

3• Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

Domaine d'intervention : Travaux

Lot unique : Travaux de reprise du câblage et la connexion au réseau informatique du bâtiment R+3 rénové

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires/consultants à consulter pour les demandes de cotations et de consultation de consultants du SGG-CM ».

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine 5 : Intégrateur de solutions Informatiques ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès des structures du SGG-CM sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction des marchés publics (DMP) du SGGCM, sise à Ouaga 01 BP 3924 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 40 99 92, au troisième étage de l'immeuble R+3 du SGG-CM,

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des marchés publics au troisième étage de l'immeuble R+3 du SGG-CM, au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00**.

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

10. Le SGG-CM se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur des Marchés Publics

Gislain MILLOGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES
AU TITRE DE L'EXERCICE 2025**

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES
AU TITRE DE L'EXERCICE 2025**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, exécute au titre de l'exercice budgétaire 2025, un programme de passation des marchés publics par voie d'appel public à concurrence (appel d'offres, demande de manifestation d'intérêt) relatif aux activités suivantes

Les acquisitions par voie d'appel d'offres concernent les domaines suivants :

| N° ORD | DESCRIPTION | MODE DE PASSATION | MONTANT PREVISIONNEL |
|---|---|----------------------------------|----------------------|
| Marchés de travaux | | | |
| 1 | Travaux de construction et d'équipement de l'ENO de Ziniaré | Procédure ouverte internationale | 2 900 000 000 |
| 2 | Travaux d'ouverture de la piste, de terrassement, d'assainissement, d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès au site de l'ENO de Ziniaré | Procédure ouverte internationale | 1 431 000 000 |
| Marchés de fournitures | | | |
| 1 | Acquisition et installation de matériel et mobilier pour l'équipement des bâtiments pédagogiques R+2 au CU de Kaya et de Banfora | AOOD | 1 000 000 000 |
| 2 | Acquisition et installation d'équipements pédagogiques au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso | AOOD | 500 000 000 |
| 3 | Acquisition de billets d'avion au profit du MESRI | AOOD à OC | 640 000 000 |
| 4 | Acquisition de matériel et logiciels informatiques et d'équipement pour le renforcement du data center de l'UV-BF | Procédure ouverte internationale | 998 000 000 |
| Marchés de prestation intellectuelle | | | |
| | Néant | | |
| Marchés de services courant | | | |
| | Néant | | |
| Délégation de service public | | | |
| | Néant | | |
| TOTAL | | | 7 469 000 000 |

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser à la Direction des Marchés Publics l'adresse suivante :

Direction des Marchés Publics du MESRI
 Rue : Houari Boumediene
 Etage/numéro du bureau : 2ème étage de l'immeuble TSR/GTI sis à KOULOUBA
 VILLE / Ouagadougou
 Boite postale : 03 BP 7130 Ouagadougou 03
 Pays : Burkina Faso
 Numéro de téléphone : 226 25 48 01 04 ou 70 67 01 06
 Email : dmpmesrri@yahoo.com

Bassissama Viviane KABORE/QUEDRAOGO
 Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

COMMUNIQUE

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) informe les éventuels soumissionnaires au dossier de **demande de prix N°003-2025/ABER/DG/DMP pour l'acquisition de consommables informatiques (lot unique)**, dont l'avis est paru dans la revue des marchés publics au quotidien N°4083 du **mardi 25 février 2025**, que le rectificatif suivant a été apporté audit dossier (pages **40, 50, 55 et 57**) :

Au lieu de :

| | | | | |
|----|--|---|---|----|
| 18 | Disque dur HDD portable USB-C (5Gbps), USB 3.2 Gen 1, Thunderbolt 3, jusqu'à 130 MB/s, résistant à la poussière, aux chutes, aux chocs et à l'eau (Boîtier en aluminium anodisé de qualité supérieure pour une résistance) | U | 1 | 2 |
| 19 | Clé USB Type-C, entièrement métallique, jusqu'à 150 Mo/s, avec connecteurs USB Type-C et USB Type-A réversibles, pour smartphones, tablettes, Mac et PC, Argent | U | 8 | 15 |

Lire plutôt :

| | | | | |
|----|--|---|---|----|
| 18 | Disque dur HDD portable USB-C (5Gbps), USB 3.2 Gen 1, Thunderbolt 3, jusqu'à 130 MB/s, résistant à la poussière, aux chutes, aux chocs et à l'eau (Boîtier en aluminium anodisé de qualité supérieure pour une résistance) d'une capacité de 2 To. | U | 1 | 2 |
| 19 | Clé USB Type-C, entièrement métallique, jusqu'à 150 Mo/s, avec connecteurs USB Type-C et USB Type-A réversibles, pour smartphones, tablettes, Mac et PC, Argent d'une capacité de 16 GO | U | 8 | 15 |

Par ailleurs, elle informe que la date limite de réception des offres, initialement prévue pour le mercredi 5 mars 2025 à 09 heures 00mn est **reportée au lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00mn TU**, le reste demeure sans changement.

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 29 à 30 |
| * Marchés de Travaux | P. 31 à 36 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 37 à 44 |

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE BANFORA

Acquisition de matières et fournitures médico-chirurgicales

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 2025_07/MS/SG/CHR-BFR/DG/PRM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Centre hospitalier Régional (CHR) de Banfora.

1. Le CHR de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matières et fournitures médico-chirurgicales tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Elles doivent en outre disposer d'une autorisation du ministère de la santé pour la vente en gros des Consommables Médicaux.

Les acquisitions se décomposent en un seul lot comme suit :

Lot Unique : Acquisition de matières et fournitures médico-chirurgicales

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : 21 jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne Responsable des Marchés Publics sis au bâtiment administratif du CHR, bureau PRM. Tel : 63 62 34 42

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu

complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au bâtiment administratif du CHR, bureau PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot unique au service de recouvrement situé en face des Urgences Médico-chirurgicales du CHR. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot unique, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au bâtiment administratif du CHR, avant le **jeudi 13 mars 2025, à 09 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres et sont informés par ailleurs que le montant prévisionnel de l'enveloppe est de quinze millions (15 000 000) FCFA TTC pour le lot.

**La Personne Responsable des Marchés /Président de la
Commission d'Attribution des Marchés du CHR**

Daniel GUIGUI

Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI

**Avis de demande de prix
2025-001/UYAT/P/SG/PRCP**

Financement : Budget Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, exercice 2025

Montant prévisionnel : dix millions (10 000 000) FCFA.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics exercice 2024 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de véhicules à quatre (04) roues au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :

Rue : Route de Bogandé,

Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI

Ville : Fada N'Gourma

Boîte postale : BP 54 Fada N'Gourma

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 70 01 14 82

Adresse électronique :

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Bouraima KIRAKOYA

Attaché d'intendance scolaire et universitaire

REGION DES CASCADES

Réhabilitation d'une adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) à Tiéfora, dans la région des Cascades.

DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Avis de demande de prix

n° 2025-04/MATM/RCAS/GVT-BFR/SG/CRAM du 24 février 2025
Financement : Budget de l'État, exercice 2025.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique de type U2 minimum du Ministère en charge de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement requis) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un lot unique : réhabilitation d'une adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) à Tiéfora dans la région des Cascades pour un montant prévisionnel de cent dix-sept millions deux cent quatre-vingt-quinze mille (117 295 000) Francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 de 09 heures à 15 heures les jours ouvrés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement (DREAE) des Cascades sise au secteur 7 de Banfora, Tel :20 91 20 98 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA au trésor public. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux millions (2 000 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétaire Général de la Région des Cascades au gouvernorat de Banfora BP : 312 Banfora, Tel : (00226) 20 91 03 44 / Fax : 20 91 07 70 Email : gouvecascades@fasonet.bf» sis au gouvernorat de Banfora avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Secrétaire Général,
Président de la Commission Régionale
d'Attribution des Marchés des Cascades**

Toussaint MEDA
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Étalon
Médaille d'honneur des Collectivités Locales

Groupement d'Intérêt Public/ Agence de l'Eau du Nakanbé

Arrachage et évacuation de la jacinthe d'eau sur les berges des barrages 1,2 et 3 de Ouagadougou et environnants

Avis de demande de prix

N°2025-01/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRCP du 27/02/2025
Financement : Budget AEN, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés (PPM) révisé, Exercice 2025 de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN)

1. L'Agence de l'Eau du Nakanbé dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'arrachage et évacuation de la jacinthe d'eau sur les berges des barrages 1,2 et 3 de Ouagadougou et environnants tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un (01) lot unique : Arrachage et évacuation de la jacinthe d'eau sur les berges des barrages 1, 2 et 3 de Ouagadougou et environnants;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 25 30 98 71/70 87 34 31.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés Publics, 95 Ziniaré, Téléphone : 25 30 98 71/70 87 34 31 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à l'Agence Comptable de l'AEN.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cent mille (1 100 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises dans les locaux de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 25 30 98 71/70 87 34 31 au plus tard le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel est de: 37 397 000 Francs CFA TTC

Le Président de la CAM/AEN

Minam BADOLO

REGION DU CENTRE-SUD

Travaux de réalisation deux (02) forages positifs au CSPS de Guidissi et au préscolaire de Doulogou centre et d'un forage positif équipé de polytank au centre d'hébergement de la mairie dans la commune de Doulogou

Avis de demande de prix
N°2025-02/RCSD/PBZG/CDLG/M du 20 janvier 2025
Financement : budget communal/fonds propre, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Doulogou.

1. La commune de Doulogou lance une demande de prix ayant pour objet travaux de construction d'infrastructures dans ladite commune. Les travaux seront financés sur budget communal (Fond propre), gestion 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots

- Lot 1 : travaux de réalisation deux (02) forages positifs au CSPS de Guidissi et au préscolaire de Doulogou centre dans la commune de Doulogou (fond propre)

- Lot 2 : travaux de réalisation d'un forage positif équipé de polytank au centre d'hébergement de la mairie dans la commune de Doulogou (fond propre).

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- soixante (60) jours pour le lot1
- soixante (60) jours pour le lot2

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Doulogou tous les jours ouvrables de 8 heures 00 minutes à 16 heures tél : 68 53 05 41.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Doulogou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour lot1 et trente mille (30 000) francs CFA pour lot2 à la trésorerie principale de Kombissiri.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot1 : deux cent quatre-vingt mille (280 000) francs CFA.
- Lot2 : deux cent soixante-dix mille (270 000) francs CFA.

Devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Doulogou, avant le **10/03/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB Budget prévisionnel :

- Lot1: 9 400 000 FCFA en TTC
- Lot2: 9 025 000 FCFA en TTC

Président de la Commission D'Attribution des Marchés

Lassane ZAGARE

Travaux de construction d'une latrine a quatre (04) postes à l'école primaire de Dabgotinga et de trois (03) latrines-douche chacune au logement de l'école primaire de Gana « A » dans la commune de Doulougou

Avis de demande de prix
N°2025-03/RCSD/PBZG/CDLG/M du 20 janvier 2025
Financement : budget communal/fonds minier, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Doulougou.

1. La commune de Doulougou lance une demande de prix ayant pour objet travaux de construction d'infrastructures dans ladite commune. Les travaux seront financés sur budget communal (Fond minier) gestion 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément LP en assainissement pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots

Lot 1 : travaux de construction d'une latrine à quatre (04) postes à l'école primaire de Dabgotinga dans la commune de Doulougou (fonds minier)

Lot 2 : travaux de construction de trois (03) latrines-douche chacune au logement de l'école primaire de Gana « A » dans la commune de Doulougou (fonds minier).

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- soixante (60) jours pour le lot1
- soixante (60) jours pour le lot2

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Doulougou tous les jours ouvrables de 8 heures 00 minutes à 16 heures tél : 68 53 05 41.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Doulougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour lot1 et trente mille (30 000) francs CFA pour lot2 à la trésorerie principale de Kombissiri.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot1 : cent trente mille (130 000) francs CFA.
- Lot2 : cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA.

Devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Doulougou, avant le **10/03/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB Budget prévisionnel :

- Lot1: 4 655 000 FCFA en TTC
- Lot2: 6 531 651 FCFA en TTC

*Président de la Commission
D'Attribution des Marchés*

Lassane ZAGARE

Travaux de pavage sur le site de Somiaga

Demande de prix N°2025-001/ULBO/P/PRM du 25 février 2025
Financement : Budget ULBO, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, l'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO.

1. L'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans le domaine BTP de catégorie B2 le type d'agrément pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot1 : Pavage des alentours du bâtiment administratif de l'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO pour un montant prévisionnel de dix-neuf millions huit cent soixante-huit mille trois cents (19 868 300) francs CFA TTC ;

Lot2 : Elargissement des pavés du bâtiment pédagogique et pose de pavés aux alentours de l'espace d'études de l'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO pour un montant prévisionnel de quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en appelant la Personne Responsable des Marchés de l'ULBO au 70277771/75567172 et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO, au RDC du bâtiment administratif, bureau N°16 sis à Somiaga.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à RDC du bâtiment administratif, bureau N°16 sis à Somiaga et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA à l'Agence Comptable de l'Université de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot1 et quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au bureau de la Personne Responsable des Marché de l'ULBO avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Siaka OUATTARA

Aménagement d'un périmètre maraîcher de deux hectares (02ha) à Bièpkè dans la commune de Batié

Avis de demande de prix
N° : 2025-02/R.SUO/P.NBL/C.BAT/CCAM du 25/02/2025
Financement : PGPC/REDD+
Montant prévisionnel : 20 157 143 FCFA TTC

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), la commune de Batié lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément de catégorie U1 ou TB au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique:
Aménagement d'un périmètre maraîcher de deux hectares (02ha) à Bièpkè dans la commune de Batié.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la perception de Batié. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié, avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés,

Abou-Bakari TRAORE
Secrétaire Administratif

: Aménagement d'un périmètre maraîcher de deux hectares (02ha) au secteur N°1 de Batié

Avis de demande de prix
N° : 2025-02/R.SUO/P.NBL/C.BAT/CCAM du 25/02/2025
Financement : PGP/REDD+
Montant prévisionnel : 20 900 000 FCFA TTC

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), la commune de Batié lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément de catégorie U1 ou TB au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique:

Aménagement d'un périmètre maraîcher de deux hectares (02ha) à Bièpkè dans la commune de Batié.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la perception de Batié. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié, avant le **mardi 11 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés,

Abou-Bakari TRAORE
Secrétaire Administratif

Constitution des listes des prestataires par domaine d'activités pour les demandes de cotations du budget, gestion 2025 de la commune de Pompoï

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-01/RBMH/PBL/PPP/SG/SMP

La commune de Pompoï en application du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics porte à la connaissance des potentiels candidats qu'elle lance un avis à manifestation d'intérêts afin de constituer des listes restreintes de prestataires par domaine d'activités dans le cadre des demandes de cotations, gestion 2025.

La participation à la manifestation d'intérêts est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou en situation de défaillance ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la PRM de la mairie de Pompoï, Tél : 65 04 75 92.

Les offres de service rédigées en langue française et présentées en un original et deux (02) copies sous plis fermés devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés sis à la mairie de Pompoï au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- être légalement constitué ;
- être du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément exigé pour le domaine concerné.

Les besoins exprimés :

I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

| N° du Lot | Nature de la prestation | Agrément technique | Composition du dossier |
|-----------|--|------------------------------------|---|
| Lot : 1 | Equipements informatiques, de communication, photocopieur, consommables et pièces de rechanges | Agrément technique en informatique | -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; -un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique -une copie de l'Identifiant Financier Unique (IFU) |
| Lot : 2 | Equipement de bureau, scolaire et de logement | Non | -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; -un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie de l'Identifiant Financier Unique (IFU) |
| Lot : 3 | Fournitures de bureau et imprimés administratifs | Non | |
| Lot : 4 | Fournitures scolaires | Non | |
| Lot : 5 | Produits et matériels d'entretien et de nettoyage | Non | |
| Lot : 6 | Matériel roulant à quatre roues pièces de rechange et consommables | Non | |
| Lot : 7 | Matériel roulant à deux et trois roues, pièces de rechange et consommables | Non | |
| Lot : 8 | Produits d'alimentation | Non | |
| Lot : 9 | Matériels de construction et pièces de rechange | Non | |
| Lot : 10 | Petits matériels et outillages, autres matériels et équipements | Non | |
| Lot : 11 | Crédits de communication | Non | |

II- PRESTATIONS DE SERVICE

| N° du Lot | Nature de la prestation | Agrément technique | Composition du dossier |
|-----------|--|--|--|
| Lot : 1 | Entretien et maintenance des véhicules à 3 roues et 2 roues | Non | -une copie de l'IFU ; |
| Lot : 2 | Entretien et maintenance des véhicules à 4 roues | Agrément technique en entretien et maintenance des véhicules à 4 roues | -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; |
| Lot : 3 | Conception et impression | Non | -un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; |
| Lot : 4 | Nettoyage de bâtiments administratifs | Non | -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat. |
| Lot : 5 | Restauration pour réunion et conférence | Non | -une copie de l'agrément ; technique (lot 2 et 7) |
| Lot : 6 | Entretien de bâtiments | Non | |
| Lot : 7 | Maintenance de matériel informatique, péri-informatique, bureautique | Agrément technique en informatique pour la maintenance du matériel informatique et péri informatique | |
| Lot : 8 | Entretien et réparation de climatiseur | Non | |

Prestations intellectuelles

III- BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

| N° du lot | Nature de la prestation | Agrément technique | Composition du dossier |
|-----------|--|--|--|
| Lot :1 | Réalisation et réhabilitation d'infrastructures hydrauliques | Agrément technique pour les réalisations | <ul style="list-style-type: none"> -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; -un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -une copie légalisée de l'agrément technique exigé ; -une copie de l'IFU |
| Lot :2 | Etudes et suivi-contrôle des infrastructures d'hydrauliques | <p>Agrément pour les études</p> <p>Agrément pour le suivi-contrôle des travaux s'il y'a lieu</p> | <p>Personne morale :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une copie de l'IFU ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; -un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique exigé et/ou l'attestation d'inscription à l'ordre dans le domaine si le candidat en possède. <p>Personne physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale de la commune de Pompoï ; -une copie légalisée du diplôme en adéquation avec le domaine ; -un Curriculum Vitae (CV) détaillé, actualisé et signé du candidat ; <p style="text-align: right;">-une copie de l'IFU.</p> |

NB : Aucun candidat n'est autorisé à soumissionner à plus de trois (03) domaines.

La Personne responsable des marchés/PI

Moussa DEMBELE
Secrétaire Administratif

Conception d'une base de données de suivi-évaluation et de capitalisation du SDAGE et du PPI de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé

Appel à manifestation d'intérêt N°2025-03/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN).

2. **Financement** : Budget AEN Exercice 2025

3. Les services de consultants comprennent un (01) lot : Conception d'une base de données de suivi-évaluation et de capitalisation du SDAGE et du PPI de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé

4. Critères d'évaluation : les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le reste de la procédure de sélection sera celle conforme aux dispositions de l'article 74 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics. Les candidats seront notés sur 100 points repartis sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat (5 pts);
- le nombre d'années d'expérience (5 pts);
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (l'agrément technique en matière informatique) (10 pts);
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation) (80 pts).

NB : Les marchés analogues qui seront pris en comptes sont les marchés avec l'Etat et ses démembrements portant sur : la conception de base de données en suivi-évaluation des activités/actions en lien avec la gestion des ressources en eau.

Liste des marchés similaires

| N° ordre | Références du marché | Objet du marché | Montant du marché | Autorité contractante | Lieu de réalisation | Année de réalisation | Contact de l'autorité contracte |
|----------|----------------------|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------|----------------------|---------------------------------|
| 01 | | | | | | | |
| 02 | | | | | | | |
| 03 | | | | | | | |
| N | | | | | | | |

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. A l'issue de l'évaluation, les trois (03) bureaux présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations et ayant le score minimum de 75/100 seront retenus ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Le consultant techniquement conforme, ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.

8. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les cabinets ou bureau d'études désirant participer à la présélection

sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt à l'autorité contractante.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leur compétence.

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante;
- une présentation du bureau d'études faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
- les références des prestations similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années ;
- adresse complète : localisation, personne à contacter, boîte postale, téléphone, faxe, email, etc.... ;
- toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du bureau d'études.

9. Renseignements complémentaires

Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : le matin de 07 heures 30 mn à 12 heures 30, et l'après midi de 13 heures 00 mn à 16 heures 00 mn (TU) dans les locaux de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à Ziniaré ; BP 95 Ziniaré ; Tél : : (+226) 25 30 98 71/70873431

10. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies marquées comme telles) devront être déposées sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le2025 à 09 heures 00 mn (TU) dans les locaux de la personne Responsable de la Commande Publique sis à Ziniaré ; BP 95 Ziniaré/BURKINA FASO Tél : (+226) 25 30 98 71/70 87 34 31.

Les offres devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour la Conception d'une base de données de suivi-évaluation et de capitalisation du SDAGE et du PPI de l'espace de compétence de l'Agence de l'Eau du Nakanbé ».

11. ouverture des plis

L'ouverture des offres interviendra en séance publique dans la salle de réunion de ladite Direction le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

N.B : enveloppe financière prévisionnelle : 25 000 000 Francs CFA HTVA

La Personne Responsable de la Commande Publique

Minam BADOLO
Gestionnaire Financier

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES PRESTATAIRES / FOURNISSEURS/
CONSULTANTS DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE KOUPELA AU TITRE
DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025.**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE KOUPELA

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2025-01 /CA-F/TGI-KPL/CCG**

1-Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Etat et de son plan d'action exercice 2025, le Tribunal de Grande Instance de Koupéla (TGI) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.

2-L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/ prestataires que le Tribunal de Grande Instance de Koupéla (TGI) pourra contacter dans le cadre des ses procédures de demande de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Nombre de lot

Domaines

I. Fournitures et équipements

- Lot 1 Acquisition de produits pour informatique et péri informatique au profit du Tribunal
- Lot 2 Acquisition de fournitures de bureau au profit du Tribunal
- Lot 3 Acquisition de consommables informatiques au profit du Tribunal

II. Autres services

- Lot 4 Travaux d'électricité et de plomberie au profit du Tribunal
- Lot 5 Entretien et maintenance de bâtiment intérieur et extérieur au profit du Tribunal
- Lot 6 Entretien et maintenance des climatiseurs au profit du Tribunal
- Lot 7 Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Tribunal
- Lot 8 Entretien et maintenance de Matériel informatique et péri- informatique au profit du Tribunal
- Lot 09 Nettoyage et entretien des bureaux au profit du Tribunal
- Lot 10 Entretien de la cour au profit du Tribunal

4-Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/ fournisseurs 2025 au profit du Tribunal ».

5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- La précision du domaine principal de la soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Un extrait du registre du commerce (RCCM) ou de société (RSCPM)
- L'agrément technique dans le domaine concerné, s'il y a lieu;
- Un contact téléphonique permanent (et un whatsapp de préférence).

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Tribunal ou en appelant au numero 76 51 58 59.

7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront un (01) exemplaire en original et déposé au secrétariat du Greffier en Chef au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 15 heures 00 munité précise.**

8- Le Service de Gestion des Marchés du Tribunal se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

LE CHEF DE GREFFE

Maître B. Jean Pascal KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

AVIS DE CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

Avis N°2025-001/MEEA/SG/DREAE-EST/SAF

AVIS DE CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de l'Est, souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

| Nombre de lot | Domaines |
|-------------------------------------|--|
| Lot 1 : Fournitures et équipements | Acquisition de consommables informatiques |
| | Acquisition de produits d'entretien |
| | Acquisition de fournitures de bureau |
| | Acquisition de mobiliers de bureau et de logement |
| | Acquisition de matériels informatiques |
| | Acquisition de kits de contingence WASH |
| Lot 2 : Entretien et maintenance | Entretien et maintenance de matériel informatique |
| | Entretien et maintenance de climatiseur |
| | Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues |
| | Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues |
| Lot 3 : analyse d'eau | Analyse d'eau de forages et d'AEP |
| Lot 4 : formations | Formation en SIG et télédétection (Pratique avec l'utilisation du logiciel ARCGIS pour l'élaboration et l'édition de cartes à partir de relevés de terrain au GPS et de bases de données existantes) |
| | Formation sur le suivi- évaluation des projets et programmes (Pratique avec l'utilisation du logiciel MS Project) |
| Lot 5 : travaux de bâtiments | Construction du mur de clôture et pose de pavés |
| | Réfection de bâtiment |
| | Réfection de circuits d'électricité |
| Lot 6 : réhabilitation forages | Travaux de réhabilitation de forages équipés de PMH |
| | Suivi contrôle des travaux de réalisation de forages équipés de PMH |
| Lot 7 : Prestations intellectuelles | Suivi contrôle des travaux de réalisation de forages à gros débit |
| | Intermédiation sociale pour les travaux de réalisation de forages à gros débit et de forages équipés de PMH |
| | Suivi contrôle des travaux de réhabilitation de forages |
| | Suivi contrôle des travaux de réalisation de trois (03) mini AEP |
| | Suivi contrôle des travaux de réalisation de deux (02) mini AEP |
| | Intermédiation sociale pour les travaux de réalisation de cinq (05) mini AEP |

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises et aux bureaux à jour vis-à-vis de l'administration.

La DREAE-EST rappelle les prestataires et fournisseurs qu'ils devront produire un dossier composé de :

- 1- une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de l'Est indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;
- 2- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète avec un contact téléphonique fonctionnel, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- une copie de l'agrément pour les domaines suivants : acquisition de consommables informatiques, acquisition de matériel informatique, entretien et maintenance de matériel informatique, entretien et réparation de véhicules à 4 roues, travaux de bâtiments, travaux de réhabilitation de forages et suivi contrôle des travaux ;
- 5- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- les preuves des expériences ou des réalisations si disponibles.

Les entreprises ou bureaux d'études éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au Service Administratif et Financier de la DREAE-Est située à 200m de l'Hôtel Administratif, sur la route menant à l'IRA-Est, Tel : 70 07 01 31 au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00.**

Le Directeur Régional

Tégawendé Issaka Juste OUEDRAOGO
Inspecteur de l'Environnement

**Base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services
en ce qui concerne les procédures de demande de cotation**

**Avis à Manifestation d'Intérêt
N°2025-01/REST/PTAP/CKTC/SG/PRCP**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés, Gestion 2025, la commune de KANTCHARI souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services en ce qui concerne les procédures de demande de cotation pour les domaines figurant dans le tableau ci-après :

LOTS DOMAINES

I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

Lot 01 Produits et consommables informatiques
Lot 02 Fournitures de bureau
Lot 03 Matériels informatiques
Lot 04 valeurs inactives

II- SERVICES COURANTS

Lot 05 Nettoyage des locaux de la Mairie
Lot 06 Entretien et réparation de matériels de transport
Lot 07 Maintenance et réparation de matériel informatique

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration fiscale. Les prestataires et fournisseurs ont la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ; Les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale de la commune de KANTCHARI indiquant le ou les lot (s) et le domaine (s) d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise en indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves de compétences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires, avec la précision du lot concerné » auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Kantchari au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00**. Pour toute information complémentaire contacter le 70 88 18 00 / 75 37 00 32

La Personne Responsable de la Commande Publique

SAWADOGO G. Esther

Constitution d'une base de données de fournitures/prestations de la Direction Provinciale de l'Oudalan

DIRECTION REGIONALE DES SPORTS ET DES LOISIRS DU SAHEL

MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-01/ MSJE/SG/DRSHL/DPSL-UDL

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la Direction Provinciale de l'Oudalan souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournitures/prestations de biens et services dans le cadre de ses procédures de passation des marchés publics dans les domaines ci-après :

| Numéro de lot | Domaines | Montants estimés |
|---|---|------------------|
| I- Fourniture et équipements | | |
| Lot.1 | Acquisition de crédits de communication | 300 000 |
| Lot.2 | Acquisition de matériels de sports | 600 000 |
| Lot.3 | Acquisition de fournitures de bureau | 600 000 |
| II- Autres prestations de services | | |
| Lot.1 | Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques | 400 000 |

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'administration.

La Direction Provinciale rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire une offre composée de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Provincial des Sports et des Loisirs de l'Oudalan indiquant le lot et le domaine d'activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie de registre de commerce et de crédit immobilier ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisations ;

DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires, (un original et deux copies) devront être déposées sous plis fermé à la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs de l'Oudalan au plus tard le **15 mars 2025 à 12 heures 00 mn**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Elles devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données au profit de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs de l'Oudalan.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

RENSEIGNEMENTS

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Directeur Provincial tél : 75.00.04.30/71.54.73.23

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Directeur Provincial

Fadouga MOMO
Professeur Certifié d'EPS

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES COMPLEMENTAIRE ET UNE LISTE DES FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES DE LA MAIRIE DE GAOUA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
n°2025-01/RSUO/PPON/CG/MG/CAB/PRM DU 30 JANVIER 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la Mairie de Gaoua souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données et une liste de fournisseurs/prestataires de biens dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

| N° du lot | Domaines |
|------------------|---|
| Lot 1 | Acquisition de valeurs inactives au profit de la Mairie |
| Lot 2 | Acquisition d'imprimés d'état civil |
| Lot 3 | Abonnement aux journaux |

La participation à cette présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le conseil régional rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Gaoua indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. une copie de l'agrément, l'attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. une copie du registre du commerce et de crédit mobilier ;
6. les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés, sis Bâtiment en pierres taillées situé à gauche à l'entrée de la mairie de Gaoua au plus tard le **10/03/2025**.

**Le Président de la Commission
D'attribution des Marchés**

Christian BADO
Administrateur civil



La célérité dans la transparence